

Correspondances

Bulletin d'information scientifique

SOMMAIRE

Position de recherche.....	3
Le statut de "l'acteur social" dans la sociologie tunisienne LILIA BEN SALEM	
Recherches en cours.....	10
De la magie en Islam : entre licéité et illicéité. Paradoxes et ambivalences HASSAN ELBOUDRARI	
Vient de paraître.....	16
Revue	20
Espaces de recherches.....	22
Calendrier scientifique.....	23
Activités de l'IRMC.....	25

n° 49 F é v r i e r 1 9 9 8



Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain

CORRESPONDANCES

Bulletin d'information scientifique

Directeur de la publication
Jean-Philippe BRAS

Secrétaire de rédaction
Denis OPPETIT

Rédaction

Farid ABACHI
Isabelle BERRY
Raffaele CATTEDRA
Myriam CATUSSE
Fathi DEBILI
Hassan ELBOUDRARI
Mohamed ELLOUMI
Olivier FENEYROL
Vincent GEISSER
Elise HELIN
Abdelhamid HENIA
Nabiha JERAD
Kmar KCHIR BENDANA
Nora LAFI
Alain MAHÉ
Véronique PARDO
Anne-Marie PLANEL
Nicolas PUIG
Alain ROUSSILLON

Mise en page
Besma OURAÏED

Diffusion
Hayet NACCACHE

Correspondances est publié
par l'Institut de Recherche
sur le Maghreb Contemporain

IRMC - TUNIS
20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville – 1002 TUNIS
Téléphone : (01) 79 67 22
Fax : (01) 79 73 76
E-Mail : Irmc@Icaramail.com

IRMC- RABAT
Ambassade de France
Service Culturel, Scientifique
et de Coopération
1, rue d'Annaba – RABAT
Téléphone : (07) 76 96 40 -
(07) 76 96 41
Fax : (07) 76 89 39
Irmc@maghrebnet.net.ma

Cette publication
ne peut être vendue
Abonnement sur demande
3800 ex. Groupe Cérès

Correspondances donne la parole à des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants et leur offre la possibilité d'informer la communauté scientifique de leurs travaux ou de leurs recherches en cours.

Ces publications se font dans le cadre de différentes rubriques :

- *Positions de recherches*, qui tend à restituer la teneur et l'actualité du débat scientifique sur un thème donné, à travers l'analyse critique d'un ouvrage, le compte-rendu de l'état d'un projet de recherche, une communication scientifique.

- *Recherches en cours*, qui accueille les présentations par leurs auteurs de travaux intermédiaires dans un projet de recherche : mémoire (DEA ou maîtrise) ; thèse en cours ; travaux collectifs, type séminaire.

- *Thèses*, qui rend compte des travaux de thèse récemment achevés.

Ces textes doivent relever du champ des sciences sociales et humaines et concerner le Maghreb et le Monde arabo-musulman, soit par le champ de l'étude soit par les questions épistémologiques et méthodologiques qu'ils traitent. *Correspondances* privilégie notamment les contributions mettent l'accent sur la recherche de terrain. Les manuscrits doivent comporter 33 000 signes pour respecter les contraintes éditoriales du bulletin et être transmis sur support informatique.

تعطي نشرية « مراسلات » الفرصة للمدرسين والباحثين وطابة الدكتوراه للتعبير عن أفكارهم والتعريف بأعمالهم وبتحولاتهم. تصف محتويات « مراسلات » إلى ثلاثة أبواب : « مواقف بحث » و « بدوئ بصد الإزجاز » و « أطروحات ».

يهدف باب « مواقف بحث » إلى إبراز أهمية ودخالة النقاشات العامة حول محور معين من خلال التحليل النقدي لهؤلف أو تقرير دول بحث في طور الإزجاز أو مداخلة علمية. أما في باب « بدوئ بصد الإزجاز » يقدم الباحثون بأنفسهم نتائج الأولية لهشاريع بحث هم بصد إزجازها في نطاق شهادة الأستاذية أو شهادة التعمق في البحث أو شهادة الدكتوراه أو أعمال البحث الجماعية.

وفي باب « الأطروحات » تعرض الأطروحات التي وقعت مناقشتها حديثا.

يجب أن تركز النصوص الهة ترحة إهتمامها ببيداني العاوم الإنسانية والإجتماعية لبلادان المغرب والعالم العربي الإسلامي وذلك على مستوى حقول الدراسة والتساؤلات الإستمواودية والهتديات المتبعة. توجه « مراسلات » إعتناها الأول إلى الدراسات الهيدانية.

دنى يتسنى « لمراسلات » إحترام الشروط التطبيقية النشر وإخضاع النصوص التي تتلقاها اقواعد الإرسال المعلو ساتى يجب أن لا تتجاوز الهتقدرات 33 000 رمزا.

EDITORIAL

En tant qu'Institut français à l'étranger, l'IRMC n'a pas seulement vocation à diffuser "une culture", mais aussi à engager un débat avec les chercheurs et les universitaires des pays d'accueil, suscitant par là des alliances intellectuelles et des confrontations autour des idées et des savoirs en sciences humaines et sociales.

Dans cette perspective, le séminaire, *Jeux d'acteurs et variations d'échelles*, a accueilli, l'année dernière, **Lilia Ben Salem** (maître de conférences à Tunis I) qui s'est livrée à une synthèse inédite de la production sociologique tunisienne de l'indépendance à nos jours. La rédaction de *Correspondances* a choisi de publier son texte qui a le mérite de mettre en exergue ce va-et-vient permanent entre la recherche d'une "spécificité nationale" et les diverses influences, les échanges et formes d'imprégnation étrangères qui marquent l'histoire de la discipline en Tunisie. En ce sens, le développement de la sociologie dans le pays recoupe très largement les différents enjeux qui ont traversé la société tunisienne dans son ensemble.

Dans un autre registre, **Hassan Elboudrari** (maître de conférences EHES-IRMC) analyse les relations entre la magie et l'Islam, dont il s'attache à montrer la complexité. Aussi, l'auteur nous encourage-t-il à rompre avec les thèses dogmatiques qui ont tendance à opposer de façon systématique ces deux univers, pour mieux souligner l'existence d'une *dialogicité* faite d'ambivalences et de paradoxes.

Par ailleurs, *Correspondances* annonce à ses lecteurs les changements intervenus dans le statut de notre institut au Maroc. En effet, le dispositif de la coopération française en sciences humaines et sociales sur le Maghreb se redéploie. Dans ce cadre, l'IRMC Rabat est remplacé par une nouvelle structure, le **Centre d'Études en Sciences Humaines et Sociales**, dirigé par **Alain Roussillon**, rattaché au service culturel de l'Ambassade de France, avec lequel l'IRMC entretiendra des relations étroites, en continuant de promouvoir une *transversalité* maghrébine sur le plan scientifique.

Le statut de “l’acteur social” dans la sociologie tunisienne*.

LILIA BEN SALEM

Lilia BEN SALEM , est maître de conférence en sociologie à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Tunis. Par ailleurs, elle est membre du comité de pilotage IRMC/MOST Mondialisation et ajustement des transformations des sociétés rurales dans les pays arabes méditerranéens.

L’interrogation sur le statut de “l’acteur social” dans la production sociologique est une question d’actualité voire une question à la mode dans le champ des sciences sociales. La sociologie tunisienne a peu fait, jusqu’à aujourd’hui, l’objet d’interrogations épistémologiques. Dans l’objectif de dévoiler certains de ses choix méthodologiques je me propose, en réponse à la suggestion et à l’invitation de l’I.R.M.C., de “revisiter” la production sociologique tunisienne.

Avant d’entrer dans le vif du sujet, je rappellerais que la référence à la notion d’acteur social pose un double problème épistémologique : acteur social, unité d’analyse de la démarche scientifique et acteur social comme élément dont le comportement est susceptible d’expliquer le phénomène social étudié.

L’acteur social comme unité d’analyse renvoie à la question des choix méthodologiques essentiels de la

sociologie et au débat entre la démarche durkheimienne et l’approche wébérienne. Comment aborder une société et l’observer ? Des ensembles sociaux, nécessairement différents de la somme des éléments qui les composent ? Démarche de type holistique, celle des élèves et disciples de Durkheim, des fonctionnalistes, des structuralistes, des marxistes... S’agit-il au contraire de retenir l’acteur social comme unité d’analyse, un acteur social actif, capable d’interpréter la signification de ses propres comportements et de ceux avec qui il entre en relation ?

Ces deux interprétations de l’unité d’analyse sont inséparables d’une conception différente du rôle de l’individu : pour la sociologie holistique l’individu est “agent” des structures sociales ou du système social ; il a un rôle passif. Pour la sociologie wébérienne dont le modèle méthodologique sera repris et systématisé dans les années 1980, par “l’individualisme méthodologique”, l’individu est considéré comme un acteur social capable de faire des choix, des calculs, même s’il est limité par ce que Raymond Boudon appelle les “contraintes du système”.

On peut également, au terme d’une relecture de la sociologie classique, retenir deux modalités essentielles de la démarche explicative. La première consiste à expliquer “les faits sociaux par des faits

* Je tiens à remercier mes collègues et amis Ridha Boukraa et Dora Mahfoudh pour la lecture qu’ils ont bien voulu faire de ce texte et leurs précieuses remarques et suggestions.

POSITIONS DE RECHERCHES

sociaux” et le comportement des individus par des déterminations sociales. La seconde consiste à expliquer les faits sociaux par le comportement des acteurs sociaux qui peuvent être des individus ou des acteurs sociaux collectifs, des ensembles sociaux (cf Alain Touraine). Nous devons retenir que les acteurs sociaux sont, dans cette perspective, appréhendés comme responsables de ce qui se passe dans la société.

S’interroger sur le statut des acteurs sociaux consiste à envisager dans quelle mesure l’analyse sociologique interprète les phénomènes étudiés comme le résultat du comportement des acteurs impliqués, dans quelle mesure le chercheur adopte le schème actanciel.

Qu’en est-il dans le contexte de la sociologie tunisienne ? Mais il importe, au préalable de préciser ce qu’on entend par “sociologie tunisienne”.

LA SOCIOLOGIE TUNISIENNE, “PROTO-ÉCOLE” OU NÉBULEUSE ?

J’ai été tentée, au départ, de dire qu’il n’y a pas une sociologie tunisienne mais des sociologues qui ont permis, par leurs travaux, d’analyser la société tunisienne qu’ils soient tunisiens, français ou américains. Telle était la démarche que j’avais adoptée en établissant le bilan de “la production sociologique et anthropologique” sur les femmes en Tunisie (Ben Salem, 1997 :211-274). Mes choix, avaient été essentiellement guidés par la connaissance de l’objet. On pouvait encore retenir comme critères la formation et la nationalité des chercheurs.

Mais, dans la mesure précisément où le raisonnement porte sur des choix méthodologiques, j’ai préféré opter pour ce qui constitue, à mon sens une véritable nébuleuse avec pour points de repères le Centre d’études sociologiques puis le Département de Sociologie de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et le Centre d’Études et de Recherches Économiques et Sociales (C.E.R.E.S.). La majorité des sociologues tunisiens ont été formés, ont réalisé leurs premières recherches, fait leur carrière d’enseignants et/ou de chercheurs dans ce creuset. Même si presque tous ont d’autres références dans le contexte des universités françaises (notamment La Sorbonne puis Paris V et l’École Pratique des Hautes Études).

Pour cette analyse, je me suis référé aux travaux des sociologues tunisiens (environ une quinzaine) qui, des années 1960 à aujourd’hui ont produit régulièrement. A de rares exceptions près ils n’ont pas publié d’ouvrages. L’essentiel de la production, se limite à des mémoires de recherche, des thèses de doctorat (parfois publiées) et des articles scientifiques. Il s’agit d’une production très dispersée. *Les Cahiers de Tunisie*, revue de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et *I.B.L.A.*, ont accueilli un certain nombre de ces textes. Mais, seule la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales* (publication du C.E.R.E.S.) a

constitué pendant longtemps la publication de référence des sociologues tunisiens. Nombre de travaux ont été publiés à l’étranger dans des revues de sociologie ou spécialisées dans l’étude des sociétés du Maghreb et du monde arabe ou encore dans le cadre d’ouvrages collectifs.

L’analyse de la production sociologique tunisienne reste donc à faire. Toutefois, une première lecture nous autorise à avancer quelques remarques préliminaires.

Les premiers travaux (articles et thèses) datent des années 1960. La majorité des chercheurs ont été formés dans le cadre de l’Institut des Hautes Études de Tunis et de l’Université de Paris-Sorbonne. Ils ont été les élèves de Granet puis de Jean Duvignaud d’où l’influence de Georges Gurvitch qui “patronnait” la nouvelle licence de sociologie dont il présidait les premières années les jurys d’examen. Ils ont été initiés aux questions de développement et à la sociologie du Maghreb par des intellectuels aussi prestigieux que Jacques Berque, Georges Balandier, Frantz Fanon... Ils étaient animés par la volonté de contribuer à la connaissance de la société tunisienne et de ses problèmes de développement, dans une confrontation permanente avec la réalité sociale. Paul Sebag, pionnier des enquêtes sur le terrain dans les quartiers défavorisés, a su leur communiquer le souci du contact avec le terrain et la précision de l’observation ; Jean Cuisenier puis Jean Duvignaud ont permis à certains d’entre eux de partager leur découverte du terrain ; Abdelwahab Bouhdiba a nourri chez eux le souci du référentiel culturel.

Si les premiers sociologues ont pu mener à bien leurs propres recherches c’est, sans aucun doute, grâce à une volonté politique de développer les sciences sociales et à la création du C.E.R.E.S qui a été, dans les années 1960-1970, un centre de production et de réflexion tout à fait exceptionnel.

La lecture des premiers travaux fait apparaître, entre les différents chercheurs, un partage implicite du champ de la sociologie du changement social et du développement : les types nouveaux d’organisation du secteur agricole (Zghal, 1965) et de la pêche (Zamiti, 1966), les transformations du monde ouvrier (Hermassi, 1966 ; Hamzaoui, 1970), le processus d’industrialisation (Stambouli, 1964; Boukraa, 1968), les nouvelles structures d’encadrement et les élites (Ben Salem, 1968)... Il s’agit de travaux essentiellement empiriques quoique s’inscrivant dans une problématique de développement et de changement social.

Ces premiers écrits partagent le souci de mettre à jour les déterminants sociaux en insistant sur le poids de l’histoire, sur les conditions institutionnelles et sociales (analyses en termes de stratification et de classes sociales).

L'objectif, même si les enquêtes portent sur des terrains précis, est de traiter des questions qui intéressent la société globale, le macrosociologique : modernisation de l'agriculture, processus d'industrialisation, le rôle des cadres et des élites dans la politique de développement...

J'émettrais l'hypothèse que les travaux pionniers des années 1960, dont les problématiques étaient articulées autour de la question du développement et du changement social, ont servi, dans une très large mesure, de référent voire de guide à la production sociologique tunisienne, et ce jusqu'à aujourd'hui. Ce constat m'a permis de parler de *proto-école de sociologie tunisienne*. L'analyse de la production sociologique, des années 1960 à aujourd'hui, nous autorise à y retrouver une certaine unité, une certaine continuité au delà des changements d'orientation.

L'essentiel de la production est jusqu'à aujourd'hui l'oeuvre des sociologues formés dans les années 1960, qui ont mené leurs travaux de recherche dans le cadre du C.E.R.E.S. ou/et de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis. Les nouvelles générations, généralement formées par eux et en contact avec eux, tout en introduisant certaines innovations, restent fidèles aux grandes orientations de la sociologie à ses débuts et, en particulier, au souci d'intégrer leurs démarches dans une problématique englobante de changement social.

La majorité des chercheurs ont tenu à préserver une certaine autonomie par rapport aux grands courants théoriques de la sociologie, signifiant implicitement par là que leur souci était d'interpréter, en tenant compte des spécificités du champ d'investigation, les observations faites sur le terrain. Les auteurs se sont moins souciés de tester une théorie que d'utiliser les théories existantes pour clarifier leur problématique et interpréter leurs résultats. Ce qui suppose le primat de l'empirique sur le théorique.

Mais, et c'est dans cette mesure que j'interprète la nébuleuse des sociologues tunisiens en terme de "proto-école" et non d'une véritable "école de sociologie" tel le groupe des durkheimiens et ce qu'on a appelé "l'école française de sociologie", l'unité est institutionnelle et thématique (analyses en termes de développement et de changement), mais la production a un caractère par ailleurs "éclatée". La recherche est essentiellement individuelle : ni groupe de recherche organisé, ni chef(s) de file, ni débats théoriques et méthodologiques. Les échanges entre chercheurs sont peu nombreux et les jeunes générations sont formées dans le seul tête à tête avec leur directeur de thèse sans pouvoir être intégrés à des équipes de recherche. Cette situation se répercute sur la production qui se soucie peu d'accumulation scientifique et dont les résultats sont rarement confrontés avec ceux d'autres chercheurs ayant travaillé sur des questions similaires. A noter cependant, que les chercheurs participent par

ailleurs à des débats scientifiques, soit dans le cadre de rencontres internationales, soit sur la scène nationale au cours de colloques et journées scientifiques qui sont autant d'occasions de dialogues avec les autres sciences sociales, géographie, histoire, économie, psychologie....

Notre analyse de la production sociologique tunisienne a porté sur 351 références, ouvrages, thèses, articles de revues scientifiques : 48 pour les années 1960, 93 pour les années 1970, 109 pour les années 1980 et 101 pour les années 1990. Ce qui nous permet de faire les remarques suivantes :

Les années 1960, comme nous l'avons déjà rappelé, sont des années fondatrices : choix des questions de développement, partage implicite des grandes questions à creuser, priorité accordée au travail empirique.

Autour des années 1970, sans que ne soit évacuée la question du développement, la notion de culture s'impose comme notion centrale et modalité d'explication des phénomènes observés (T. Labib Djedidi, 1973). C'est durant cette seconde décennie que vont se développer les analyses de type psychosociologique (conscience de classe ; analyse des attitudes ; question de l'autorité et du pouvoir...) et les monographies.

A la fin des années 1970 et durant les années 1980, les questions économiques "resurgissent" sous des formes nouvelles : analyse du système éducatif, relation formation / emploi, transformation des rapports de production dans le monde rural, travail des femmes, question d'habitat et extension des quartiers périurbains.... La fin des années 1970 correspond, il ne faut pas l'oublier, à une réflexion engagée par certains sociologues autour des théories de la dépendance (sociologie sud-américaine et influence de Samir Amin).

Au milieu des années 1980, les problématiques ont eu tendance à s'orienter dans le sens de l'analyse des problèmes sociaux et des mouvements qu'ils suscitent : mouvements de femmes, révoltes, actions syndicales, mouvement religieux...

Enfin, depuis le début des années 1990, la tendance est à l'analyse des groupes, aux enquêtes approfondies sur des populations restreintes, au recours à l'observation anthropologique : interrogations sur la famille, les jeunes, analyse de groupes professionnels, de groupes religieux. Le changement est analysé au niveau microsociologique.

L'ACTEUR SOCIAL DANS LA SOCIOLOGIE TUNISIENNE ?

Lorsque m'a été posée la question du statut de l'acteur, j'avoue avoir été tentée de répondre que l'acteur social est absent de la production sociologique tunisienne. Seul l'effet de mode actuel, suscité par des interrogations nouvelles dans le champ des théories

POSITIONS DE RECHERCHES

sociologiques, pouvait susciter chez les jeunes chercheurs des interrogations sur le rôle de l'acteur social et ses relations avec les contraintes du système. Les colloques, les séminaires qui ont jalonné l'histoire de la sociologie tunisienne, les textes produits, me semblaient avoir accordé peu de place aux acteurs sociaux. Je retenais de ces travaux le souci toujours renouvelé de "traquer" les déterminations économiques, sociales, culturelles, les obstacles au développement, à la modernisation, au changement social.

La nouvelle lecture que j'ai faite de la production sociologique tunisienne a confirmé mon interprétation. Jusqu'au milieu des années 1980, la sociologie tunisienne obéit à une logique en termes de structures, de systèmes, de déterminations sociales. Mais, en même temps, j'ai découvert, dans nombre de textes, que certains chercheurs, à la faveur de l'enquête de terrain, avaient eu l'intuition du faible pouvoir explicatif des structures et avaient introduit, pour ainsi dire par effraction, un certain nombre d'acteurs sociaux.

Ceci dit, je pense que l'on peut distinguer, au fil d'une lecture transversale, trois interprétations du statut de l'acteur social :

- L'acteur social comme acteur du changement social ou du développement susceptible de déjouer les contraintes sociales sur lesquelles le sociologue tend à mettre l'accent. Il s'agit généralement d'un acteur collectif dont le rôle permet d'expliquer les changements.

- L'acteur social en rupture et en conflit avec les grandes tendances de la société : il s'agit encore d'un acteur collectif ("mouvements sociaux"), mais dont le rôle est indirect, marginal, difficile à évaluer.

- L'acteur social comme porteur de stratégies, initiateur de phénomènes nouveaux. Il s'agit de petits groupes et d'individus : l'analyse est micro-sociale.

Si on observe une certaine relation entre ces trois interprétations et la variable chronologique, ce serait une erreur, à mon sens, de conclure à une évolution.

Peu de chercheurs se sont réclamés explicitement d'une approche en termes d'acteurs sociaux. J'ai été assez surprise de découvrir que les chercheurs qui, dans les années 1960-1970, ont revendiqué une telle démarche (par ailleurs, très différente l'une de l'autre) sont des auteurs qui ont eu et qui auront par la suite un parcours différent de la plupart de leurs collègues. Tous deux ont fait leurs études supérieures en France (mais, comme la plupart des sociologues formés à Tunis, ils ont eu Jacques Berque comme directeur de thèse) et ont eu plus tard des activités syndicales et politiques. Dans les premières pages de sa thèse de troisième cycle, *Mouvement ouvrier et société coloniale. La Tunisie entre les deux guerres*, Abdelbaki Hermassi s'exprimait dans ces termes : "Essentiel pour nous était le repérage des acteurs sociaux selon la belle formule d'Alain Touraine" (Hermassi, 1966).

Quelques années plus tard, Moncer Rouissi écrivait dans *Une oasis du Sud tunisien. Le Jerid (Essai d'histoire sociale)* que ce qui est essentiel c'est l'analyse de "la confrontation des acteurs sociaux sur le terrain" (Rouissi, 1972).

L'acteur social, vecteur de changement social

Les premiers travaux des sociologues tunisiens, à la fin des années 1960, étaient axés sur la problématique du développement ou plutôt des obstacles au développement. C'est l'époque où les modèles d'analyse dominants en sociologie se référaient aux traditions fonctionnaliste, marxiste et structuraliste. La sociologie tunisienne semble, malgré son penchant pour les analyses inspirées par les paradigmes marxistes, avoir, dans cette première période, gardé une certaine distance en privilégiant délibérément une démarche empirique. Les références à la sociologie classique et contemporaine servaient essentiellement à interpréter les observations faites sur le terrain. Une telle posture a permis à la première génération de sociologues de mettre l'accent à la fois sur les déterminations sociales, les conditions sociales et sur les potentialités dynamiques de certains acteurs. N'oublions pas l'influence de Georges Gurvitch, héritier de l'école durkheimienne mais aussi plus sensible aux forces de déstructuration et de restructuration, aux potentialités contestataires sans cesse à l'oeuvre dans la réalité sociale qu'aux mécanismes d'intégration. Il faut compter également avec le contexte politique tunisien et la quête d'une voie "originale" de développement.

Dans ce contexte, l'acteur social a un statut beaucoup plus virtuel que réel. Il est interprété, l'essentiel de l'analyse portant sur les contraintes du système, comme celui qui *peut changer* la société. L'acteur est, de fait, marginal, mais "il peut" (et "il doit" : certains travaux n'échappent à la tentation de glissement du discours scientifique au discours normatif) jouer un rôle d'initiateur, de guide du processus de développement.

Je citerais ici, à titre d'exemple, les travaux de thèses de Fredj Stambouli, *Ksar hellal et sa région. Contribution à une sociologie du changement* (Stambouli, 1964) et de Ridha Boukraa, *Étude sociologique d'un pôle de développement en économie sous-développée : le cas de l'usine de cellulose de Kasserine* (Boukraa, 1968).

Dans les premières pages, F. Stambouli s'interrogeait sur le rôle des groupes sociaux traditionnels comme acteurs de changement social : "loin d'être un frein au changement, les groupes traditionnels peuvent en constituer parfois le moteur". Analysant les modalités du passage d'un artisanat séculaire à une industrie "moderne", il mettait l'accent sur les pesanteurs du système. Son analyse n'exclut pas qu'il consacra quelques pages à l'étude d'une petite

élite d'artisans qui ont pu mettre en place un embryon d'industrie au prix d'une "véritable bataille contre l'administration centrale" en 1949. Les acteurs sociaux du projet industriel sont ces pionniers qui ont pu s'infiltrer dans le milieu très fermé des commerçants de filé dont Fredj Stambouli retrace la trajectoire. Ce sont aussi les acteurs politiques qui ont permis que le projet ne soit pas détourné vers Tunis.

On retrouve dans la thèse de Ridha Boukraa l'évocation du rôle potentiel de certains acteurs et de leur efficacité quand ils sont capables d'induire le changement. Mais ce que nous retiendrons de son travail, c'est le souci de déceler les différents acteurs sociaux en présence, de se référer à leur parcours biographique et à leurs témoignages pour saisir ce qu'il considère comme un phénomène nouveau : alors que durant la période coloniale, les modes de vie traditionnel et moderne avaient tendance à n'être que juxtaposés sans qu'il n'y ait de relations entre ces deux types d'acteurs sociaux, aujourd'hui dit-il, on assiste à une confrontation directe du traditionnel et du moderne.

Les acteurs sociaux représentent pour Lilia Ben Salem, mais aussi pour Abdelkader Zghal, Ridha Boukraa, Fredj Stambouli, Abdelbaki Hermassi, *les cadres, l'élite et la future élite* (les étudiants) interprétés en référence à l'expression employée par Georges Balandier en termes d'*agents provocateurs du progrès* (Ben Salem, 1968). Dans sa thèse, Abdelbaki Hermassi (Hermassi, 1966) avait souligné le rôle que pouvaient jouer l'intelligentsia et les élites dans le processus de changement social. Il reprendra ce thème dans plusieurs de ses textes postérieurs, notamment dans *Leadership and national développement in North Africa* (1972), traduit sous le titre *Etat et société au Maghreb* (1975). Tout en mettant l'accent sur les obstacles structurel et historique auxquels se heurtent les projets maghrébins de construction nationale, il lance un véritable appel aux chercheurs afin qu'ils "examinent de plus près ceux qui exercent le plus de poids sur ces processus, c'est à dire les élites nationales".

Nous retrouvons le même type de choix méthodologiques dans la thèse de Khalil Zamiti, *Culture, idéologie de la modernité et obstacles au développement en Tunisie* (1973) quand il démontre que à l'absence d'une bourgeoisie et d'entrepreneurs susceptibles d'être des vecteurs de développement répond l'émergence de ceux qu'il appelle *les gestionnaires étatiques de l'économie*.

Dans les années 1990, d'autres acteurs sociaux seront l'objet d'investigation des sociologues, tels les "nouveaux entrepreneurs" (Boukraa, 1993), les ingénieurs (Ben Salem, 1991, 1994), les femmes qui, en adoptant de nouveaux rôles contribuent au développement (Mahfoudh, 1990) et l'État (analyse du rôle des États du Maghreb en tant que producteurs de législations et de politiques en matière de statut

personnel qui expliquent les dynamiques différentielles des trois sociétés, Charrad, 1990).

L'acteur social collectif comme force contestatrice : la notion de mouvement social

Moins nombreux sont les travaux qui s'inscrivent dans cette perspective. Expression du souci de déceler au sein de la société globale certaines forces effectives ou potentielles, ils correspondent à des tentatives d'interprétation sociologique du passé ou d'interrogation sur un présent informé par l'histoire. Ils se réfèrent à essentiellement à la sociologie tourainienne et à ses définitions du mouvement social.

L'acteur social est un acteur collectif, un sujet historique : le mouvement ouvrier, le mouvement étudiant, le mouvement national, les femmes avec les diverses formes qu'ont revêtu le "féminisme", l'islamisme.

Nous rencontrons ce type d'analyse dès la fin des années 1960 avec les thèses de Abdelbaki Hermassi (1966) et de Salah Hamzaoui (1970) sur le mouvement ouvrier, avec les textes de Abdelkader Zghal sur les acteurs de la construction nationale (1967, 1968).

La notion de mouvement social, absente de la sociologie des années 1970, fera de nouveau surface au cours de la décennie 1980 avec les travaux de Abdelbaki Hermassi sur les résistances de la société civile et sur les islamistes (Hermassi, 1983, 1984), la thèse de Ilhem Marzouki sur le Mouvement des Femmes en Tunisie (Marzouki, 1986) et le livre de Badra Bchir, *l'Enjeu du féminisme indépendant en Tunisie* (Bchir,) ainsi que l'article de Mouldi Lahmar publié en 1985 dans la revue *Esprit* sur la révolte du pain dans les campagnes, interprétation sociologique des événements survenus en janvier 1984, à la suite de la décision de doubler le prix du pain.

Les recherches des années 1960 avaient principalement pour objectifs l'analyse de ce qui s'était passé pendant la période coloniale, de détecter les capacités de résistance des populations (mouvement national et/ou syndicalisme et luttes ouvrières) dans un espace de contraintes fortes (l'essentiel des analyses porte sur les déterminations sociales). Les travaux des années 1980 sont en priorité informés par le présent. Ils s'inscrivent dans le champ des préoccupations majeures de la décennie : inquiétudes de la société civile, émergence sur la scène politique du "mouvement islamiste" (Hermassi, 1983, 1984), réactions des femmes confrontées à la menace d'une remise en question de leurs principaux acquis (Marzouki, 1986 ; Bchir, 1993). Ces différents travaux ont fait preuve en leur temps d'originalité dans la mesure où ils intègrent les témoignages de certains des acteurs, participants de ces embryons de mouvements sociaux. Mouldi Lahmar a pu observer les acteurs sociaux en action, sur le

POSITIONS DE RECHERCHES

terrain et comparer deux villages voisins et analysé dans leur contexte respectif la façon dont ont été vécus les événements de 1984 (Lahmar, 1985).

L'acteur social comme porteur de stratégies, initiateur de phénomènes sociaux, élément actif des interactions sociales.

Dans le cas du statut des acteurs sociaux, même quand les observations étaient faites à un niveau micro-social, l'intervention des acteurs avait une "portée" nationale. L'accent était mis sur leurs capacités à intervenir dans le changement social au niveau de la société globale. Il s'agissait d'acteurs collectifs, et non d'individus à l'exception de quelques remarques qui ont été formulées sur des individus à "rôle significatif". Ainsi, quand Abdelbaki Hermassi évoque, dans son étude sur le Mouvement ouvrier (Hermassi, 1966), le rôle de Mohamed Ali ou de Tahar Haddad, quand dans les travaux sur les mouvements de femmes une mention particulière est accordée à Tahar Haddad ou à Habib Bourguiba, quand Fredj Stambouli, dans sa thèse sur Ksar Hellal (Stambouli, 1964) met en relief le rôle et commerçants Hellali dans le secteur textile ... Mais y compris dans ces cas, ce sont moins les stratégies des acteurs qui sont envisagées que leur position symbolique au sein d'une élite ou dans un mouvement social.

Il est exceptionnel, jusqu'à la fin des années 1980, voire le début des années 1990, que les chercheurs aient accordé de l'intérêt au comportement des acteurs sociaux, des individus ou groupes d'individus observés dans la dynamique de leurs relations sociales. Cette tendance est due à des choix méthodologiques opérés en termes de priorité du global sur le local (même lorsque l'objet de recherche est local) et de découverte sinon de déterminismes, du moins des principales déterminations sociales. L'individu est appréhendé comme porteur de structures et non comme acteur social susceptible d'opérer des choix dans un contexte de contraintes sociales spécifiques.

Toutefois, ces premiers travaux n'excluent pas un certain nombre d'observations sur le rôle des acteurs sociaux formulées à la faveur de l'interprétation des résultats d'enquêtes. J'ai déjà fait référence à la thèse de doctorat de Moncer Rouissi (Rouissi, 1972) qui, dès les premières pages, s'assignait le projet explicite de "*camper des acteurs sociaux confrontés les uns aux autres*" sur le terrain : d'un côté Ben Salah et la bureaucratie citadine, d'un autre côté les Jeridi (expression de la malice et de la ruse) qui adoptent dans cette confrontation des stratégies différentielles : repli, défense de leur autonomie et du particularisme ou au contraire engagement par rapport aux événements qui touchent la *'umma..* Je me permets de souligner l'intérêt de la réflexion méthodologique à laquelle nous invite l'auteur récusant l'utilisation du questionnaire qui ne peut "*livrer de la société que sa*

croûte superficielle et les représentations qu'en ont les acteurs". Il préfère recourir à la lecture des archives et aux interviews intensives d'acteurs sociaux par rapport auxquels il se situe en tant que chercheur. Le scientifique est également acteur : "*le travail du sociologue, dit-il, c'est à beaucoup d'égards, une manière d'interroger*".

Le chercheur est en relation étroite, sinon quotidienne avec son objet de recherche. Il adopte une approche anthropo-sociologique ce qui implique qu'il soit capable de sympathie voire d'empathie à l'égard des acteurs sociaux qu'il observe, qu'il soit à même de comprendre leurs actions et les représentations qu'ils en ont, leurs motivations et leurs anticipations.

D'autres chercheurs, et ce depuis les années 1960, avaient prêté attention à ce que l'on peut appeler la rationalité des acteurs sociaux, même si dans leurs travaux l'essentiel de l'analyse s'exprimait en termes de déterminations sociales. Et ce, en introduisant dans leur texte des fragments de trajectoires biographiques et en les utilisant pour vérifier certaines de leurs hypothèses. Nous retrouvons cette démarche dans les travaux de Ridha Boukraa. Dans sa thèse (Boukraa, 1968) il citait des témoignages pour expliquer la position des cadres. Dans son étude sur la communauté de Hammamet (Boukraa, 1993), c'est également aux témoignages d'acteurs sociaux qu'il recourra pour expliquer les interrelations complexes entre pratiques "traditionnelles" et comportements "modernes". Une démarche comparable a été adoptée par Naïma Karoui pour rendre compte des pratiques sociales des femmes rurales qui ont émigré vers les villes. Elle procède (Karoui, 1976) à une analyse très fine non seulement du cheminement complexe de ces femmes mais aussi des relations contradictoires qu'elles vivent avec les hommes de leur famille et en premier lieu leur époux (ouvriers ou employés).

Les recherches sur les femmes vont s'orienter délibérément dans cette perspective au cours de la fin des années 1980 et dans les années 1990 : si les choix méthodologiques en termes déterministes restent malgré tout prioritaires, les chercheurs se donneront de plus en plus pour objectif de "détecter" les espaces de liberté que les femmes investissent pour déjouer les contraintes structurelles. Les stratégies en termes de capacités nouvelles de production, de contre-pouvoir et de "ruses" seront développés par des chercheurs comme Sophie Ferchiou, Dora Mahfoudh, Sihem Najar, Mohamed Kerrou, Imed Melliti...

Mais c'est surtout depuis le début des années 1990 que certains jeunes chercheurs ont choisi de focaliser leurs analyses sur les acteurs sociaux, leurs interrelations, leurs jeux et la dynamique des rapports sociaux, cherchant à mettre en exergue des stratégies interprétées en termes d'usage des espaces de liberté que leur concèdent les contraintes sociales. Je citerais entre autres Imed Melliti, Sihem Najar, Ahmed Khouadja, Adel Belkahl... Ces travaux s'inscrivent

dans une perspective de compréhension du changement social dans toute sa complexité, que seule une observation intensive du terrain permet, compréhension qui ignore les tendances lourdes (*trends*) du changement social pour saisir les confrontations entre les multiples facettes des traditions et des expressions de la modernité, pour appréhender les stratégies, les négociations, les hésitations, les formes de "danse sur place" ou d'involution plus ou moins sécurisantes. C'est la voie difficile et pleine d'embûches vers laquelle semble s'orienter une génération qui se cherche, qui essaie d'inventer, en s'appuyant sur les réflexions théoriques nouvelles de la sociologie, une méthode dont l'objectif principal est de contribuer à une meilleure connaissance de la société tunisienne et des multiples changements qui la travaillent.

En conclusion, je dirais que la sociologie tunisienne dans son ensemble a accordé et continue à consentir une large priorité à des approches en termes de détermination sociale, analyse des conditions économiques, sociales, politiques, poids du contexte culturel. L'approche actancielle correspond à une attitude cognitive nouvelle partagée par la majorité des sociologues à travers le monde. Mais symptomatique d'un double souci de déceler des formes inédites de changement social et de prêter attention au terrain, est l'attitude constante de certains sociologues, et ce depuis les années 1960, à faire intervenir les acteurs sociaux dans leur raisonnement à la faveur des failles de l'explication en termes de structures.

LILIA BEN SALEM

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BCHIR (Badra) *L'enjeu du féminisme indépendant en Tunisie : modèles et pratiques*, Cahiers du C.E.R.E.S., Série sociologique, n° 21, 1993.
- BEN SALEM (Lilia) *Développement et problème de cadres. le cas de la Tunisie. Un exemple : les cadres supérieurs de l'économie tunisienne*, 1968, Tunis, Cahiers du C.E.R.E.S., 1976.
- BEN SALEM (Lilia) "La profession d'ingénieur en Tunisie. Approche historique." in *Maison de l'Orient, Bâtisseurs et Bureaucrates. Ingénieurs et Société au Maghreb et au Moyen Orient*, Paris, C.N.R.S., 1991, pp. 81-94.
- BEN SALEM (Lilia) "Les ingénieurs tunisiens aux 19ème et 20ème siècles", *Revue de la Méditerranée et du monde Musulman*, 72, 1994 / 2, pp. 60-74.
- BEN SALEM (Lilia) "Recherches sociologiques et anthropologiques sur les Femmes en Tunisie depuis l'Indépendance", in C.R.E.D.I.F, *Femmes Tunisiennes et Production Scientifique*, Tunis, publ. du C.R.E.D.I.F, 1997, pp. 212-274.
- BOUKRAA (Ridha) *Etude sociologique d'un pôle de développement en économie sous-développée : le cas de l'usine de cellulose de Kasserine*. Thèse de Doct. de IIIème Cycle, Paris. 1968.
- BOUKRAA (Ridha) *Hammamet. Le paradis perdu. Etude anthropologique et écologique de la métamorphose d'une communauté*. Centre des hautes Etudes touristiques, Aix-en-Provence, 1993.
- CHARRAD (Mounira) "State and Gender in the Maghrib", *Middle East Report*, March-April 1990, pp. 19-24.
- DJEDIDI (Tahar, Labib) "Culture et société en Tunisie", *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1973, pp. 19-28.
- HAMZAOUI (Salah) *Conditions et genèse de la condition ouvrière en milieu rural. Cas des mineurs du sud de la Tunisie*, Doct. de IIIème cycle Paris Sorbonne, 1970.
- HERMASSI (Abdelbaki) *Mouvement ouvrier et société coloniale. La Tunisie entre les deux guerres*. Doct. de IIIème cycle, Paris, E.P.H.E. 1966.
- HERMASSI (Abdelbaki) *Leadership and National Development in North Africa : a comparative study.*, 1972. Trad. *Etat et Société au Maghreb.*, Paris, Anthropos, 1975.
- HERMASSI (Abdelbaki) "Le nouvel Etat et les résistances de la société civile", *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXII, 1983, pp. 417-421.
- HERMASSI (Abdelbaki) "La société tunisienne au miroir islamiste", *Maghreb-Machrek*, n° 103, Mars 1984.
- KAROUI (Naïma) *Changement social et condition de la femme en Tunisie*. Doct. de IIIème cycle, Paris X, 1976.
- LAHMAR (Mouldi) "La révolte du pain" dans *la campagne tunisienne. Notables, ouvriers et fellahs*, *Esprit*, n° 100, av. 1985, pp. 9-19.
- MAHFOUDH (Dora) "Anciennes et nouvelles formes de travail des femmes à domicile en Tunisie", in C.N.R.S. *Femmes du Maghreb au présent*, Paris, ed. C.N.R.S., 1990.
- MARZOUKI (Ilhem) *Le mouvement des femmes en Tunisie du début du siècle jusqu'à nos jours.*, D.R.A., Tunis, 1986. Tunis, Cérés Production, Coll. Enjeux, 1993.
- ROUISSI (Moncer) *Une oasis du sud tunisien. Le Jarid (essai d'histoire sociale)*, Doct. de IIIème Cycle, Paris, E.P.H.E., 1973.
- STAMBOULI (Fredj) *Ksar Hellal et sa région. Contribution à une sociologie du changement dans un pays en voie de développement*. Doct. de IIIème cycle, E.P.H.E., Paris, 1964.
- ZAMITI (Khalil) *Etude d'un groupe de pêcheurs de Bizerte confronté à un organisme d'Etat, l'Office National des Pêches.*, Doct. de IIIème Cycle, Paris Sorbonne. 1966.
- ZAMITI (Khalil) *Culture, idéologie de la modernité et obstacles au développement en Tunisie*. Doct. d'Etat, Paris V, 1973.
- ZGHAL (Abdelkader) *Modernisation de l'agriculture et populations semi-nomades*, Paris, the Hague, ed. Mouton et Cie (1965) 1967.
- ZGHAL (Abdelkader) "Décolonisation et nouvelle dynamique de la construction nationale", *Revue Tunisienne de Sciences sociales*, n°10, pp. 73-89, 1967.

De la magie en Islam : entre licéité et illicéité. Paradoxes et ambivalences

HASSAN ELBOUDRARI

*Hassan EL BOUDRARI est Maître de conférences à l'EHESS, actuellement délégué à l'IRMC. Par ailleurs, il dirige le séminaire **Anthropologie historique des pratiques religieuses dans l'Islam méditerranéen**, dont cette année l'intitulé est: **Le corps, lieu et enjeu de l'expérience religieuse en Islam**.*

Les grands répertoires bio-bibliographiques classiques de l'aire de l'Islam, anciens comme modernes, l'attestent : le " savoir magique ", entendu ici dans un sens extensif, englobant magie, sorcellerie, astrologie, techniques divinatoires, etc., occupe une place loin d'être marginale dans la culture islamique. Il s'y est développé et a historiquement cheminé à côté des sciences religieuses (*naqliyya*-s) comme des sciences profanes (*`aqliyya*-s) sans que cela implique toujours un conflit frontal avec les unes ou les autres. Bien qu'une véritable sociologie historique de la connaissance dans l'aire musulmane reste encore à faire, nous savons grâce aux recherches existantes qu'il y eut constamment " infiltration " pour ne pas dire " interpénétration " entre divers modes de rationalité dans les grandes opérations explicatives de la nature, du monde et du destin des hommes qui s'y accomplit. Une composante d'importance en a été ce que l'on appelle génériquement, peut-être restrictivement, les " sciences occultes ", et plus encore les modes dits " populaires", non savants de représentation et d'interprétation de l'univers et de son devenir. Pour autant, ce type de savoir et les enjeux

cognitifs et symboliques qu'il implique, comme cela est resté longtemps vrai de l'hagiographie aussi, ont été jusque là relativement écartés de l'investigation historique (à tout le moins " historique "), aussi bien celle de l'orientalisme positiviste que celle des intellectuels musulmans rationalistes ou réformistes modernes.

Comme on l'a suggéré, un bon témoignage de l'étendue, voire à certains moments historiques de la pertinence, du savoir magique dans la culture de l'Islam est donné par les répertoires bien connus d'Ibn al-Nadîm (*Fihrisit*, X^e siècle) ou de Hâjjî Khalifa (*Kashf az-zunûn*, XVII^e) où de larges sections y sont consacrées. Sur le registre de l'histoire et de la philosophie de la connaissance, Ibn Khaldûn (m. 1406) donne une des analyses les plus révélatrices du rôle de la magie en Islam, analyse qui interdit de voir les savoirs qu'elle constitue et davantage encore les pratiques qui s'y enracinent, comme univoquement et radicalement coupés des autres modes de connaissance, particulièrement ceux fondés sur une certaine aptitude spirituelle, l'expérience, mystique ou hagiologique par exemple. Ibn Khaldûn lui même s'est préoccupé du problème que nous considérons ici comme central, celui de la frontière construite, ou à construire, entre magie et religion, pour en reprendre la désignation sociologique classique, dans un contexte où la croyance en la réalité et en la puissance d'êtres invisibles et supérieurs rend impossible une démarcation absolue entre connaissances traditionnelles, rationnelles, et connaissances ésotériques, non fondées sur la raison. En Islam la

notion de “ mystère inconnaissable ” de la création (*ghayb*), telle que voulue et régie par Dieu seul, est une notion décisive. Le champ de savoir et d'action qui en est le corollaire est un champ nécessairement transversal où interviennent à la fois, et pas toujours concurremment, divers types d'acteurs : prophètes (y compris antérieurs à l'islam et à Muhammad), *Imâm*-s shî`ites, saints, mystiques spéculatifs, théologiens, philosophes rationalisants et magiciens.

Jân et Shayâtîn: étiologie du *sîhr*

Dans le milieu natif de l'islam, et donc pour le Prophète et dans le Coran, le *sîhr* (génériquement : magie) est une réalité cognitive et empirique incontestable dont, pourrait-on dire, il *ne* s'agit, depuis la Révélation instaurant l'islam comme religion monothéiste à prétention universelle, *que* de circonscrire le champ de vérité et de légitimité. D'où ce paradoxe fondamental et comme inaugural du système religieux islamique : la magie y est réelle (*haqq*), mais elle peut être fausse (*bâtil*) ; réelle dans ses manifestations phénoménologiques et empiriques ; virtuellement fausse dans ses fondements ontologiques et axiologiques. L'arrière-plan de cette conception paradoxale tient du surnaturalisme préislamique que l'islam, sur ce registre comme sur d'autres, a largement reconduit en se l'appropriant et en l'adaptant.

Une série de récits et de descriptions objectives donne, dans le texte coranique, une manière d'étiologie explicative de la réalité du savoir et de la puissance magiques. En voici un résumé :

“ Lors de la création de l'Homme par Dieu, Iblîs, être supranaturel dont la nature est controversée (ange déchu ou Djinn rebelle ?), a refusé de reconnaître sa précellence en refusant l'ordre divin de se prosterner devant Adam (Coran, XXV, 26-34) et de ce fait a été expulsé de la sphère céleste avec une partie des anges qui l'ont suivi. Depuis, l'univers des puissances immatérielles se divise en deux catégories : les uns, anges, sont obéissants et fidèles à Dieu, propices à l'Homme qu'ils contribuent à guider vers Lui ; les autres, démons rebelles et hostiles à l'Homme, cherchent constamment à l'en éloigner et le corrompre, notamment par leur *sîhr*, ici entendu littéralement comme séduction maligne et enchanteresse. Ce sont les procédés de cet “ ensorcellement ” qui constituent dans la cosmogonie islamique le corps des pratiques magiques. Ces êtres, *jân* (ou selon la transcription passée dans le français courant : Djinn), *shayâtîn*, Shaytân et Iblîs en particulier, tirent leur savoir et donc

leur pouvoir d'une sorte d'opération frauduleuse : ils “ avaient coutume de s'asseoir aux portes du Ciel le plus proche [de Dieu] ” et “ d'écouter ” là la “ foule céleste ”. Des parcelles du “ savoir céleste ” qui leur en parvenaient ils tiraient des moyens de puissance qu'ils transmettaient à certains hommes (les *kâhin*-s d'avant l'islam, les *sâhir*-s)(Coran, XXXVII, 6 *sq*). Ainsi des deux anges déchus, Hârût et Mârût, qui ont enseigné la magie aux Babyloniens (II, 96)¹. Mais des anges protecteurs en faction chassent constamment ces êtres à coup d'étoiles filantes, avec, ajoute le texte coranique, une vigilance toute particulière depuis l'intervention de la Révélation muhammadienne. ”

D'autres versets, trop nombreux pour être tous cités ici (notamment : XXI, 81 *sq* ; XXVII, 15-45 ; XXXIV, 11 *sq* ; XXXVIII, 29 *sq*) , soulignent assez explicitement les enjeux liés à l'existence et à la réalité paradoxale de la magie pour la nouvelle religion qu'est l'islam. Il y est notamment affirmé que ce savoir-pouvoir magique connaît une limite fondamentale : l'omniscience et l'omnipotence de Dieu qui interdit aux Djinn l'accès au *ghayb* (XXXIV, 13). Bien plus, à ce que ces esprits captent frauduleusement du Ciel, et qui est “ vrai ”, il est indiqué qu'ils ajoutent, en le communiquant aux hommes, des “ fabulations ” au pouvoir “ ensorceleur ” ; aussi les Djinn sont-ils à l'origine des “ mensonges de tous les imposteurs ” (*affâk*-s), “ poètes ” (*shâ`ir*-s) et faux-prophètes de l'Arabie d'avant l'islam (XXVI, 221).

De la toute-puissance du verbe

Il n'est pas inutile d'insister ici sur ce pouvoir *enchanteur* du verbe, réalité que souligne très clairement le texte coranique et qu'analyseront les exégètes postérieurs ². L'univers de la magie tel qu'on se le représente et même tel qu'on en a l'expérience, aussi bien avant qu'après l'instauration de l'islam, est un univers où le langage est *créateur*. Cela est du reste en parfaite congruence avec les données cosmogoniques fondamentales de la culture religieuse islamique ; la création elle-même n'est-elle pas une affaire de “ verbe divin ”, dit et suivi d'effet ? L'univers est peuplé d'êtres spirituels dotés d'une certaine puissance, bénéfique ou maléfique, qui se mettent à la disposition de certains hommes et passent à l'acte sous l'effet de leurs incantations, “ paroles contraignantes ” à l'efficacité incontestée.

Il est par ailleurs significatif que la révélation prophétique elle-même, le Coran en témoigne, ait d'abord été reçue par ses destinataires mekkois comme relevant du *sîhr*, c'est-à-dire, pour la culture du moment et du lieu, de l'enchanteur par le verbe et

donc procédant de la magie (*kihâna*, terme générique de l'antéislam). Muhammad est ainsi d'abord en butte à des accusations significatives de ce point de vue : il ne serait qu'un *kâhin* (en Arabie de l'époque : officiant et/ou devin en rapport avec les Djinn), donc possédé par un démon qui lui inspire son message (*majnûn*, *mashûr*) ; son message serait du *sîhr* (magie) ou de " l'extravagance onirique " (*adghât ahlâm*) ; ou encore, et plus significativement, de la " poésie " à la puissance efficiente : *shî'r*, dont il convient ici de noter l'assonance avec *sîhr*, assonance qui est aussi une contiguïté sémantique.

Ce mode de réception, culturellement pertinent à l'époque, était pour le moins conforté par la manière tout aussi congruente (sinon ambivalente) avec les schèmes dominants dont le Prophète Muhammad laissait *se dire en lui* la " révélation inspirée " (*wahy*). Procédé proche de ce qu'aujourd'hui nous appelons " parole automatique ", bien connu en Arabie antéislamique, et si familier au Prophète que lui-même croit en reconnaître les effets dans les premiers signes du *wahy* qui se manifestaient en lui. Ainsi un *hadîth* classique rapporte qu'il dit dans ces premiers moments de perplexité à sa première épouse Khadîja : " Je ne hais rien plus que les *kuhhân* (pl. de *kâhin*) ; or j'ai bien peur d'être moi-même un *kâhin* ".

En effet, formellement le schème est le même : comme un *kâhin* a son démon possesseur et inspireur, Muhammad a son ange, médiateur du message divin, Jibrîl (Gabriel). Cependant la différence est non de procédé mais d'essence : celui-ci est légitimé par Dieu, donc *porteur de vérité*, alors que celui-là est souvent un " imposteur " (*affâk*), manipulé ou manipulateur.

Par la suite le Prophète eut lui-même à éprouver dans sa personne physique, au moins à une occasion bien connue, les effets d'un ensorcellement caractérisé (hallucinations et impuissance sexuelle) par un juif médinois et dont il ne sera délivré, quarante jours plus tard dit la Tradition, que par l'intervention de deux anges apparus sous forme humaine. Le genre littéraire de la *sîra* (" biographie du Prophète ") s'emparera par la suite de tous ces éléments pour en faire une thématique expurgée de cette tonalité magique pour le moins ambivalente.

Essence divine, essence magique: un problème de frontière

Précisément l'un des enjeux majeurs des exégèses successives qui tenteront d'explicitier le message coranique, même si elles demeurent contrastées dans leurs choix herméneutiques ou doctrinaux, a été d'essayer d'introduire une démarcation stricte, qui

n'aboutira selon nous que tardivement en théorie cohésive, entre l'univers de la " religion vraie " (" Révélation ", attributs prophétiques et données canoniques corollaires), et celui de la " magie ", séductrice, maligne, voire fausse.

Une série de récits coraniques est, croyons-nous, à considérer comme la matrice narrative à partir de quoi se formeront les analyses dogmatiques et apologétiques distinctives de ce qui est prophétique, ou ses succédanés hagiologiques, donc d'essence divine, et ce qui est d'essence purement magique : notamment les récits relatifs aux prophètes (*an biyyâ'*, pl. de *naby*) et " Envoyés " (*rusul*) antérieurs à Muhammad et à leurs " miracles probateurs " (*mu'jiza-s*) : Ibrâhîm (Abraham) défiant Nemrod, Mûsâ (Moïse) et sa lutte avec les magiciens de Pharaon, Sulaymân (Salomon) et sa maîtrise sur la nature par l'intermédiaire des Djinn subordonnés à ses entreprises, Yahyâ (Jean le Baptiste) et les circonstances de sa naissance, `Îsâ (Jésus) qui notamment insuffle la vie dans du limon.

L'objet de ces élaborations de divers ordres, théologique, juridique, philosophique et même historiographique, est de définir quel type de frontière ontologique tracer entre des manifestations surnaturelles éminemment ambivalentes dans leur forme, toutes cependant `âyât de Dieu, littéralement " prodiges ", " signes merveilleux " de Son pouvoir. Cette frontière, telle qu'elle fut progressivement et, redisons-le, contrastivement élaborée - même s'il reste à en faire l'histoire systématique, telle aussi qu'on ne peut en donner ici qu'une vue nécessairement schématique, n'est pas d'abord à proprement parler de nature théologique, avec le vocabulaire et les méthodes du *kalâm* (théologie spéculative musulmane) par exemple. Nous avons plus que des indices pour affirmer qu'elle s'est formulée rapidement sur le terrain dogmatique et même juridique, c'est-à-dire en termes de statuts légaux, licite (*halâl*) ou illicite (*harâm*), qu'on a cherché à distinguer formellement mais qui ont toujours compté une zone intermédiaire qu'on pourrait dire d'irréductible ambivalence, donnée propre de la structure du système religieux et de pensée de l'islam (différent en cela, par exemple, du christianisme historique qui a développé une toute autre attitude à l'égard de la magie et surtout de la sorcellerie).

Malgré les enjeux symboliques d'une telle fixation de sens et à cause de ce que nous appellerions des contraintes internes du système islamique, à la fois culturelles et structurales, le Coran ne donne pas une définition univoque, exclusive, du concept générique de *sîhr*. De même, pour les quelques traditions

RECHERCHES EN COUR

prophétiques formelles et unanimement acceptées comme “ authentiques ” :

“ Celui qui s’occupe de sorcellerie (*sühr*) est à considérer comme associateur (*ashraka*) ”; “ Le châtement du sorcier est la mort (*as-sâhir yuqtal*) ”, et la jurisprudence ultérieure.

L’interdiction de certaines formes de magie, se trouve d’emblée atténuée, pour le moins nuancée, par l’exemple prophétique lui-même (dont il convient de rappeler qu’il constitue, en islam, la seconde source de la Loi).

Au-delà des ambivalences du début de la prophétie de Muhammad, déjà signalées, la Tradition nous enseigne que celui-ci, tout comme son milieu, croyait, autorisait et même pratiquait lui-même des formes d’intervention magique : essentiellement la *ruqya* ³, qu’on peut traduire par le sens étymologique de “ charme(s) ”, et qui consiste en la prononciation incantatoire ou la confection écrite sous forme de talisman de formules magiques diverses, extraits coraniques connus pour leur vertu, noms spécifiques de Dieu, etc., efficaces pour le désenvoûtement, la protection contre le mauvais oeil ou encore la guérison de certaines affections d’origine naturelle ou surnaturelle. Il allait même jusqu’à affirmer que la “ bonne ” *ruqya* pouvait modifier le destin décrété par Dieu (*qadar*) tout en en faisant partie ⁴, introduisant ainsi une notion décisive que l’on retrouvera comme centrale, éthique plus que théologique : le “ bien ” (*khayr*), opposé au “ mal ” (*sharr*). De nombreux autres exemples de ces pratiques prophétiques légitimantes existent, à la lisière du naturel (ici médical) et du magique, que le genre *sîra* a érigées en un sous-genre très populaire et très en usage jusqu’à nos jours : le *tibb an-nabawî* (médecine prophétique).

Entre licéité et illicéité: fins et foi

Si nous laissons ici de côté la question de savoir quelle est la relation de causalité, historique ou structurale, entre la pratique du Prophète et l’ambivalence ouverte du dogme islamique concernant l’univers de la magie, il est historiquement indéniable que cette ambivalence n’a pu être résorbée, disons contenue, que par l’élaboration progressive d’un critérium, et donc d’une frontière, de nature infra-théologique, c’est-à-dire en définitive éthique, voire psychologique. Ce critère central est relatif non pas à la *nature* mais à l’*effet* de l’acte magique, qu’il soit cognitif ou pratique, et à l’*intention* (*niyya*) qui génère cet effet. L’immense “ jurisprudence ” (*fatâwî, nawâzil*) qui s’est développée dans toute l’aire musulmane avec plus ou moins d’extension et qui est en la matière comme en d’autres un excellent révélateur des tensions

entre la norme doctrinale et les pratiques, montre combien les positions dogmatiques des “ docteurs de la Loi ” (*fuqahâ*) oscillent toutes à partir de ce critère. Sans entrer ici dans les détails, qui du reste demeurent encore à sérier, on peut signaler, par exemple, que le grand *ash’arite* Juwaynî (m. 1085) est plus extensif, admettant beaucoup plus de ces pratiques qu’un Ibn Khaldûn, lequel distingue entre “ magie naturelle ” et “ arts talismaniques ” illicites ⁵, ou davantage encore qu’un Ibn Taymiyya (m. 1328).

Au centre de ce critère majeur de la licéité ou de l’illicéité de l’acte magique se trouve le caractère bénéfique ou maléfique de son objet, et partant, l’intention de réaliser le bien ou le mal à l’endroit de son destinataire, autrui comme soi-même. Et c’est seulement à un niveau logique en quelque sorte supérieur qu’intervient un critère proprement théologique : savoir si l’acte magique en question requiert ou non, dans son principe et dans son déploiement, explicitement ou implicitement, des éléments de *shirk* (“ association ”[d’autres puissances au pouvoir de Dieu]), c’est-à-dire une impiété caractérisée et sacrilège. Ainsi le Prophète inaugura lui-même une manière de contrôle doctrinal sur le contenu des objets magiques qu’il estimait tolérables : “ *’arûnî ruqyâkum* ” (“ montrez-moi vos *ruqya* - talismans ”), disait-il à ses compagnons.

Pour résumer et même schématiser le “ *locus classicus* ” islamique en la matière, un acte magique peut être considéré comme licite quand il ne vise pas le maléfice (premier niveau), ou s’il consiste en techniques produites par des moyens “ naturels ” propres au magicien ou même obtenus par le recours à des forces supérieures, les Djinn ou “ l’esprit des planètes ” par exemple, *sans que cela implique* une atteinte caractérisée au dogme de l’unicité de Dieu omnipotent, dont la volonté est cause dernière de toute chose (deuxième niveau). C’est là la “ magie blanche ” qu’en Islam on appelle *at-tariq al-mahmûd* (“ voie non blâmable ”), licite et dont relève par excellence la magie déployée au service du roi-prophète Salomon. Le spectre des moyens que mobilise cette magie va des phénomènes physiques produits dans l’imagination de ses témoins (*sha’wadha*, proche de la prestidigitation) aux phénomènes psychiques particuliers (l’amour, le rejet, la protection, etc.) générés par la seule force du magicien et qui est une puissance de son verbe. Une source majeure pour ce type de magie, encore insuffisamment étudiée surtout dans sa large diffusion attestée encore aujourd’hui dans l’aire de l’Islam, est le *Ghâyat al-hakîm* (“ Le but du Sage ”) de Muhammad al-Majrîrî, madrilène du XI^e siècle bien connu des latins comme Pseudo-Picatrix, à la fois

ouvrage d'analyse et recueil de recettes magiques assez extensivement considérées comme licites.

Le même double critère joue pour déterminer et disqualifier la magie illicite, la " magie noire " ou sorcellerie proprement dite : *at-tariq al-madhmûm* (" voie blâmable "), d'origine démoniaque et qui remonte selon la tradition à Iblîs lui-même (ou à sa fille), puissance du mal et tentateur éternel, fonctionnel pourrait-on dire, des Hommes. Dans la magie licite ce qui agit en premier lieu c'est l'esprit de l'Homme (le *nafs*, l'" âme " du magicien, dit Ibn Khaldûn), sa sagacité, son adresse et dispositions personnelles et ses connaissances de la nature universelle, y compris celle des Djinn, sans que cela porte atteinte aux attributs divins fondamentaux. Dans la magie noire, illicite, l'acteur humain, le *sâhir*, recourt à l'inspiration démoniaque et mobilise des forces théurgiques orientées vers le maléfice (premier niveau) affectant en cela les dogmes de la foi (deuxième niveau). Cela demande une technicité et même une disposition de l'âme qui ne s'obtiennent, disent les théologiens repris en cela par les juristes, qu'au prix d'une compromission radicalement sacrilège avec les démons rebelles à Dieu et hostiles aux Hommes. Le Coran (II, 96) insiste bien sur ce donné en quelque sorte originel et disqualificateur en indiquant que les agents humains de ces forces maléfiques sont toujours prévenus à l'avance de l'impiété qu'impliquent leurs actes. Un jurisconsulte de l'importance d'Ibn Taymiyya ⁶ donne de nombreux exemples, frappants de réalisme didactique, des transactions que certains sorciers passent avec les démons. Ainsi des *`azâ'im*, conjurations incantatoires aux démons, aux esprits des morts ou des planètes, langage encore une fois, contraignant ces forces pour la réalisation de desseins néfastes et essentiellement impie car invoquant d'autres que Dieu pour le déploiement de sa puissance et de ses effets.

Ambivalence des critères : magiciens ou prophètes

Seulement là encore, pourrait-on dire, se manifeste de l'ambivalence : une marge reste ouverte pour du licite en matière d'action magique limite, en ce qu'il est assez largement admis qu'adjurer ces mêmes démons et les subordonner pour le bien, *au nom d'Allah*, notamment pour l'exorcisme, est loisible et, selon nos sources notamment hagiographiques, largement pratiqué par beaucoup de personnages charismatiques de la sainteté qui, dans les représentations comme dans les pratiques collectives de l'ensemble du monde musulman, fonctionnent comme une figure structurellement et fonctionnellement équivalente à celle des " mystagogues ", pour parler comme Max Weber,

c'est-à-dire des magiciens et sorciers manipulateurs de la surnature que l'islam comporte comme partie intégrante, cosmogonique, théologique et eschatologique de son système.

Il a appartenu à al-Ghazâlî (m. 1111)⁷, de donner, tout comme pour le soufisme pensée spéculative et pratique spirituelle, une manière de synthèse assez consensuellement acceptée et définitive sur la magie : pour lui la magie est fondée sur la connaissance théorique et pratique de certaines propriétés des éléments, sublunaires et supérieurs. Conjointe à une disposition naturelle particulière du magicien, cette connaissance n'est pas en soi blâmable mais la pratique en est risquée, voire périlleuse pour la foi, et donc, en pays d'islam, idéologiquement et politiquement menaçante également du point de vue du droit public, en ce qu'elle comporte toujours virtuellement du maléfice et qu'elle est souvent dangereuse, quand elle n'est pas fondée en son principe sur une impiété disqualificatrice (*shirk* notamment).

Mais c'est précisément Ibn Khaldûn, au XIV^{ème} siècle ⁸, reprenant les uns et les autres, notamment le Râzî exégète, qui ira le plus loin dans l'analyse raisonnée des moyens de connaissance et des pratiques magiques et divinatoires auxquelles il dit lui-même croire et en avoir même personnellement éprouvé la réalité efficiente. Pour lui la force essentielle de la magie réside dans le *nafs* (" âme ") du magicien, mais elle ne lui est pas donnée d'emblée, à la différence des prophètes et des saints " aimés de Dieu ", distinction ontologique et psychologique à laquelle Ibn Khaldûn accorde une importance théorique fondamentale. Ici et là le principe en action n'est pas le même : on pourrait dire qu'un magicien ne naît pas magicien, alors qu'un prophète ou un saint est éternellement prédestiné. Le magicien acquiert et développe sa puissance en asservissant des pouvoirs mystérieux résidant dans les propriétés de certaines choses, de certains nombres ou lettres ou dans des entités spirituelles supérieures. Alors qu'aux prophètes et aux saints, également producteurs de " prodiges extra-ordinaires " (*khawâriq*), tout est donné par Dieu, sans recours externe et dans un dessein toujours bien ordonné. Plus précisément, les âmes des prophètes sont capables de s'abstraire de la spiritualité humaine et leur *wahy*, " révélation ", procède de cette propriété : ils acquièrent une spiritualité angélique et accèdent à des parcelles de la connaissance divine par l'intermédiaire des anges. Ils obtiennent ainsi, tout comme certains saints, leurs quasi-substituts, le pouvoir d'influer sur l'univers. Ce pouvoir est d'essence divine, divinément dirigé et tourné dans ses effets sensibles vers Dieu et vers le bien. Alors que le savoir et l'action

du magicien sont d'une origine externe, virtuellement démoniaque et tournée vers le maléfice. Et c'est cela, qui est un principe fondamental, qui distingue radicalement pour Ibn Khaldûn ⁹ le " miracle prophétique " (*mu'jiza*) ou le " prodige " d'un saint (*karâma*), accordés à un messenger de Dieu ou à l'un de ses 'awliyâ' (" proches ", i.e : saints) dans un but légitime et louable, de l'acte magique qui n'est souvent qu'un " effet " de puissance, vrai dans sa manifestation phénoménale et virtuellement faux dans son fondement, d'autant qu'il est mobilisable pour le mal.

On le voit, système religieux surnaturaliste dès son origine et donc comportant des contraintes structurales et culturelles fortes aux conséquences décisives, l'islam, comme ensemble de dogmes et de normes doctrinales, a là aussi, pour ce qui concerne la magie, toujours eu historiquement à composer avec les représentations et les pratiques qui lui préexistaient ou existaient non pas nécessairement à sa marge mais dans ses interstices mêmes (l'observation ethnographique en témoigne), puis à voir s'élaborer progressivement, contrastivement, les positions qui deviendront consensuellement, mais pas toujours, les siennes. Il reste ainsi que pour l'univers de la magie, comme connaissances diffusées et pratiques attestées et incontestées, le système islamique connaît, dans son ambivalence constitutive, tout comme les autres religions monothéistes, une difficulté sociologique universelle : celle d'intégrer durablement à son dogme des moyens de penser et d'agir l'univers qui appartiennent aux hommes et qui ont leur spontanéité et leur dynamique propres.

HASSAN ELBOUDRARI

NOTES

* Le point de départ du texte qui suit, proposé ici comme véritable recherche en cours, est une série d'articles, concernant l'islam, rédigés pour un ouvrage collectif sur l'ésotérisme à paraître en 1998.

1. Verset fondamental pour la conception de la magie telle qu'elle se développera ultérieurement dans la tradition islamique.

2. Surtout Fakhr ad-Dîn Râzî, m. 1209, dans son grand commentaire : *Mafâtîh al-ghayb*, commentateur de référence pour ce qui concerne les passages coraniques relatifs aux savoirs et aux pratiques magiques, plus particulièrement et significativement dans les éditions populaires tirées encore aujourd'hui de son oeuvre, par exemple : 'Akhâm as-sihr wa as-sahara fi al-qur'ân wa as-sunna li al-'imâm ar-Râzî, commenté par F. Alwâne, Beyrouth, 1991.

3. *ruqya*, qui désigne le procédé mais aussi l'objet physique ; pl. *ruqâ*.

4. " Le mauvais oeil existe vraiment [et il y a moyen de le prévenir] " dit une Tradition prophétique.

5. Nous dirions : magie démoniaque, mobilisant des forces extérieures.

6. Voir ses : *al-Fatâwî al-kubrâ*, oeuvres, consultations juridiques ou théologiques, épîtres ou opuscules, réunies en 34 volumes et où significativement la matière " *sihr* " est traitée au tout début du recueil, là où il développe sa théodicée orthodoxe et où il est question du *tawhîd* (" unicité de Dieu ") et des attributs divins.

7. Dans son oeuvre majeure : *Ihyâ' 'ulûm ad-dîn*.

8. Dans la *Muqqadîma*, surtout le chap. 6, mais aussi dans son ouvrage plus spécifiquement écrit sur certaines de ces questions : *Shifâ' as-sâ'il li-tahdhîb al-masâ'il*, éd. par A.A. al-Marzûqî, Tunis, 1991.

9. Au contraire d'un Avicenne, par exemple.

SOURCES :

Pour repérer les versets coraniques évoquant le *sihr* on peut s'aider de l'index établi par R. Blachère, *Le Coran*, Paris, 1980 ; on pourra ainsi se reporter aux passages concernés dans les grands commentaires exégétiques, par exemple, et avec des tendances contrastées : Tabarî, Ibn Kathîr, Zamarksharî et surtout, comme on l'a suggéré, Râzî, *Mafâtîh al-ghayb*.

Outre l'*Encyclopédie de l'Islam*, notamment l'important article " *sihr* " (A. Wensink) et le matériel que le lecteur averti trouvera dans les deux recueils les plus connus sur la magie : al-Bûnî, *Shams al-ma'ârîf* (nombreuses éditions, Le Caire), et al-Majrîfî, *Ghâyat al-hakîm*, éd. H. Ritter, Leipzig, 1933 ; élaborations doctrinales dans : Ghazâlî, *Ihyâ' 'ulûm ad-dîn*, t. 4 (nombreuses éditions), Ibn Khaldûn, *Muqqadîma*, Tunis, 1984 (chap. 6), Jâhiz, *Kitâb al-hayawân* ; récits merveilleux et eschatologiques, descriptions objectives dans : Qazwînî, *'Ajâ'ib al-makhlûqât*, Le Caire, 1962 ; Damîrî, *Hayât al-hayawân*, Le Caire (nombreuses éditions).

TRAVAUX :

Anges, démons et êtres intermédiaires, Paris, 1969.

R. Barkaï, " Médecine, astrologie et magie " in : *La médecine arabe*, Paris, 1996.

G. Bousquet, " Fiqh et sorcellerie ", *Annales de l'Institut d'Etudes Orientales de l'Université d'Alger*, VIII, 1949-50.

E. Dermenghem, *Le culte des saints dans l'Islam maghrébin* (1956), rééd. Paris, 1981.

E. Doutté, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord* (1908), rééd. Paris, 1984.

L. Gardet, " Les anges en Islam ", *Studia Missionalia*, XXI, 1972.

Génies, Anges et Démons, Paris, 1971 (notamment contribution de T. Fahd).

F. Jaadane, " La place des anges dans la théologie cosmique musulmane ", *Studia Islamica*, XLI, 1975 ;

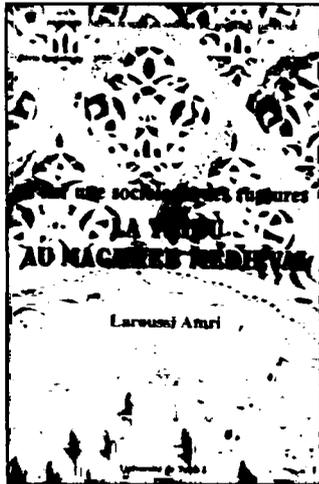
Le monde sorcier, Paris, 1966 (contribution de T. Fahd, pp. 157-203) ;

Sciences occultes et Islam, n° spéc. du *Bulletin d'Etudes Orientales* (Damas), XLIV, 1992.

E. Westermarck, *Ritual and Belief in Morocco*, London, 1926 ; *Survivances païennes dans la civilisation mahométane*, Paris, 1935.

◆ Laroussi AMRI, *La tribu au Maghreb médiéval, Pour une sociologie des ruptures*, Université de Tunis I, 1997, 310 p. (série sociologie, volume VI)

Pourquoi le Maghreb, dans son histoire propre, n'a-t-il pas suivi le modèle cumulatif de l'Europe occidentale ? Pour répondre à cette interrogation liminaire est énoncée l'hypothèse d'une *problématique des ruptures* qui permettrait de comprendre la trame d'une histoire non cumulative. La forme de la tribu *siba* comme tribu de l'hinterland, constituant une unité sociale moins altérée que la tribu *makhzen* et que les organisations gravitant autour de la ville, est privilégiée dans une approche tour à tour historique et anthropologique. Pour expliquer le contemporain, nous sommes conviés à remonter le temps jusqu'à l'âge médiéval, tandis qu'une plongée anthropologique nous



amène jusqu'au noyau élémentaire de la tribu qui se caractérise par son aspect segmentaire. C'est dans ce balancement entre un registre évolutionniste et un registre segmentariste que ce déploie la thèse. Après un cheminement détaillé au sein des grandes tribus de l'intérieur du Maghreb et des formes d'émergence et d'organisation du politique, trois types de ruptures sont identifiées.

Dans l'histoire, les apparitions successives, des Etats au Maghreb, sont restées dépendantes d'un modèle segmentaire qui structurellement interdit l'émergence d'un organe spécialisé dans la gestion de la violence. Aussi, dans les diverses expériences de fondation étatique, le jeu politique n'est-il jamais sorti des limites de la tribu et de sa logique. Faute de cette émancipation, *l'Etat est demeuré prisonnier des signes et des valeurs de la rupture*.

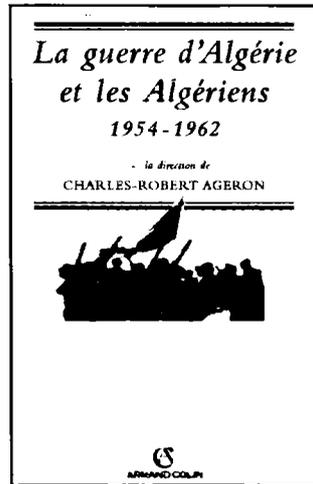
La seconde rupture est spatiale. Elle oppose la centralité d'un pouvoir prenant appui sur des tribus *makhzen* à la dissidence périphérique des campagnes. Cette contradiction est stérile. Elle n'engendre pas le mouvement et la dynamique sociale. Au contraire, elle génère des logiques irréconciliables.

La troisième rupture est issue d'une *surdétermination du politique*. Lié à une forme spécifique de commandement, tribal ou maraboutique, les exploitations agraires n'ont jamais débouché sur une accumulation primitive. Loin de constituer la base d'une stratification sociale d'où émergerait une classe de propriétaires fonciers, elles sont restées dépendantes de commandements instables et changeants.

Aussi est-ce par une série de distorsions, y compris l'inadéquation des champs sémantiques de l'Islam aux réalités locales, que l'histoire tribale du Maghreb nous apparaît. Cette histoire appelle une sociologie des ruptures dont bien des développements restent à construire.

◆ *La guerre d'Algérie et les Algériens 1954-1962, sous la direction de AGERON Charles-Robert*, Paris, Armand Colin, 1997, 346 p.

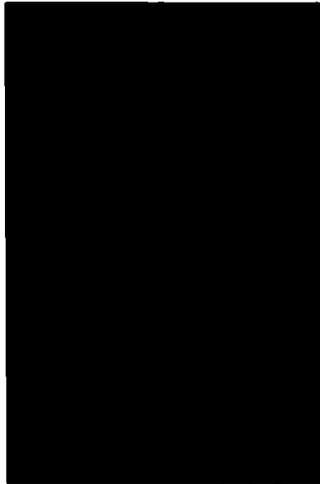
Aboutissement d'une table ronde organisée par l'Institut du temps présent (CNRS) en 1996, ce livre regroupe les contributions de seize chercheurs - huit Algériens et huit Français. On ne présente plus le maître d'œuvre de cet ouvrage collectif, Charles-Robert Ageron, dont les travaux d'histoire sur l'Algérie coloniale constituent pour tous les spécialistes une référence incontournable et, sur de nombreuses questions, encore inégalée. L'intérêt de cet ouvrage est d'explorer des aspects de la guerre de libération nationale peu ou pas du tout connus : ainsi de l'organisation judiciaire du FLN présentée par Thénault, de sa propagande radiophonique par Ageron ou du complot Lamouri remarquablement analysé par Harbi. Il ne s'agit donc pas dans ce livre de proposer des analyses globalisantes de la guerre d'Algérie, mais plutôt d'affiner la connaissance encore fragmentaire que l'on a de ses modalités concrètes, en dépit d'une production historiographique pourtant pléthorique. En outre, comme son titre l'indique, une perspective interniste est ici privilégiée, qui, mis



à part les aspects militaires, institutionnels et politiques (Carlier, Ageron, Kaddache, Djerbal, Thénault et Harbi) accorde une large place à l'histoire sociale et à celle des représentations (Lacoste-Dujardin, Ihaddaden, Lefeuve et Ageron). Mais c'est surtout par un troisième axe de recherche que cet ouvrage affirme son originalité : *La révolution algérienne ou la mémoire de la Guerre d'indépendance*. Regroupant le tiers des contributions, cette partie du livre traite des parts respectives de l'Histoire, de la célébration, du mythe, de l'idéologie, du témoignage et de la mémoire aussi bien dans l'historiographie de la guerre d'Algérie que dans la façon dont les contemporains se la représentent. Cela en envisageant le balancement entre Histoire et témoignage (Chenntouf), idéologie et Mémoires (Meynier), mémoire et médias (Soufi), historiographie et mythologie (Remaoun), Histoire et Mythes (Pervillé), ainsi que le rôle des images dans l'ensemble du traitement médiatique de la guerre d'Algérie. Enfin, on appréciera particulièrement le souci de ne pas rabattre le passé sur le présent sans pour autant s'interdire des mises au point qui invalident les raccourcis historiques auxquels procèdent certains protagonistes de la guerre civile contemporaine (ainsi des "anciens et nouveaux harkis" de Guy Pervillé).

◆ **CUBERTAFOND Bernard, Le système politique marocain**, Paris, L'Harmattan, 1997, 189 p.

A l'enseigne d'une enquête sur la " spécificité " marocaine, l'ouvrage de B. Cubertafond interroge les recompositions en cours du système politique marocain depuis la fin des années 1980 en se plaçant dans une double perspective qui pourrait apparaître au premier abord contradictoire, mais qui a le mérite de rompre d'emblée, avec les simplifications manichéennes bien souvent de rigueur à propos du Maroc. Tout d'abord la consolidation inexorable du pouvoir monarchique a réussi à faire entériner par l'ensemble des forces en présence une division du travail politique confirmant l'ensemble de ses prérogatives, faisant désormais l'objet d'un "consensus " inattaquable, sauf à s'exclure de la scène

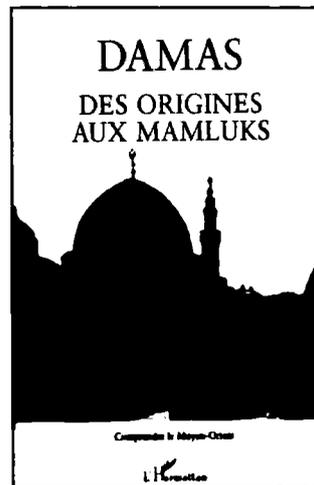


politique et de celle des recompositions de la scène politique dans la logique des réformes constitutionnelles octroyées par le roi aux partis, qui font place à un approfondissement du pluralisme et à ce qu'il est convenu de désigner comme une " ouverture politique ". En ce qui concerne la consolidation du pouvoir royal, l'auteur commence par mettre en question l'hypothèse d'une monarchie constitutionnelle au regard de l'allégeance (*bay'a*),

fondement de la légitimité monarchique : ce qui place le souverain au dessus de toute contrainte autre que celles de son statut et qui, en même temps définit les termes et les enjeux de sa responsabilité politique. Plus loin l'auteur analyse la centralité, voire l'exclusivité, de l'initiative du " roi constituant " dans le processus de recomposition des institutions et de la scène politique elle-même. Le roi, " maître du temps politique ", " décideur primordial " et garant du contrôle social demeure celui qui fixe, en dernière instance, les termes et les limites de l'opposition légitime, en même temps qu'il trace les contours de la scène politique " formelle " et celle de l' " informalité " tolérée, voire encouragée à travers le réseau associatif. Par rapport à la consolidation de l'ouverture politique, B. Cubertafond pose la question de la capacité des partis politiques marocains à tirer parti de la marge de manoeuvre qui leur est concédée par l'initiative royale pour imposer leur médiation entre l'État et ce qu'il est convenu de désigner par la " société civile ". Entre épuisement des légitimités héritées de la lutte de libération, principal fonds de commerce de l'opposition et l'habileté déployée par le Ministère de l'Intérieur pour jouer sur les contradictions de ladite opposition et conserver le contrôle de l'ensemble du processus de réforme politique en cours, le soupçon existe que celui-ci n'ait pour finalité ultime... que la consolidation du *statu quo*.

◆ **DEGEORGE Gérard, Damas des origines aux Mamluks**, Paris, L'Harmattan, 1997, 412 p (Coll. *Comprendre le Moyen-Orient*).

A près avoir publié *Damas des Ottomans à nos jours*, G. DeGeorge propose pour un lectorat assez large une nouvelle étude qui retrace l'histoire de la cité des origines au seizième siècle. Centre de production agricole, lieu d'échange entre bédouins et sédentaires, point de croisement d'itinéraires menant aux mondes indiens et chinois par le golfe arabo-persique à la péninsule arabique, à la mer Rouge et par là à l'Afrique orientale et à l'Europe, Damas eut très tôt une vocation politique, commerciale et culturelle. Archéologie, Bible, tradition, documents d'archives, descriptions de voyageurs sont autant de sources utilisées pour retracer l'histoire de cette ville. Au-delà des traces archéologiques



découvertes en Damascène, faisant remonter la présence de groupes humains à plus de deux cent cinquante mille ans (paléolithique) et attestant d'une certaine continuité du néolithique jusqu'à l'époque historique, c'est dans les textes pharaoniques que se trouve la première mention de Damas. Ta-mas-q est en effet un des noms inscrits sur un pylône du temple d'Amon à Karnak qui célèbre les victoires de Tuthmosis III (1525-1512). Elle fut ensuite à

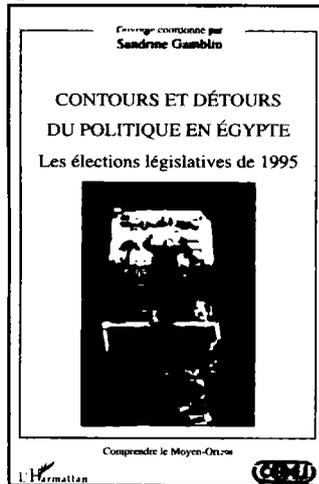
l'époque araméenne, la capitale prospère d'un puissant royaume.

Nous suivons à partir de là, siècle après siècle, son évolution urbanistique, sociale et politique à travers une histoire riche en événements. Damas fut balayée par les Assyriens. Puis elle passa sous la domination des néo-Babyloniens, des Perses, des Grecs et enfin des Romains. Trois années seulement après la mort du Christ elle comptait une communauté chrétienne importante que l'on projeta de persécuter : ce fut Saül (Paul) qui en fut chargé mais il se convertit sur le chemin de Damas...

Au IV^{ème} siècle elle devint chrétienne sous le règne de Théodose, et ne fut pas épargnée ensuite par les querelles théologiques et politiques qui secouèrent l'empire byzantin. Elle subit ensuite durement les conséquences de la guerre contre les Sassanides pour finir par devenir musulmane en 636. En 657, Mu'awiyya qui avait été jusqu'alors son gouverneur en fit le siège de son califat. Elle le demeura jusqu'en 750 date à laquelle elle fut remplacée dans ce rôle par Bagdad. Elle se plia alors successivement à l'administration des Abbassides, puis des Fatimides et enfin des turcs (Seljoukides, Burides,...). L'ouvrage se termine avec les Mameluks sous lesquels, selon l'auteur, en dépit des troubles internes et malgré l'invasion de Tamerlan, Damas connut une période de prospérité, qu'attestent encore les nombreux ouvrages d'art et les monuments.

◆ **Contours et détours du politique en Egypte. Les élections législatives de 1995, ouvrage coordonné par GAMBLIN Sandrine, Paris, Le Caire, L'Harmattan, CEDEJ, 1997, 345 p.**

Annoncées en Egypte et à l'étranger comme un événement devant consacrer le pluralisme politique et l'avancée de la démocratie, les dernières élections législatives (29 novembre-6 décembre 1995) n'ont pas tenu, de ce point de vue, leurs promesses puisqu'elles ont été largement entachées par des phénomènes de fraude et de violence et se sont soldées, *in fine*, par la victoire écrasante (94 % des sièges) du parti au pouvoir, le Parti National Démocrate (PND). Considérant toutefois que le déroulement localisé des campagnes électorales laissait entrevoir une réalité politique complexe, plusieurs spécialistes, membres d'un programme de recherche

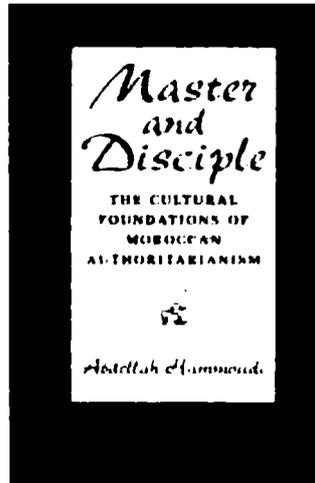


conduit dans le cadre du CEDEJ, ont entrepris de déchiffrer les logiques du jeu politique "à l'égyptienne" en se basant sur l'observation directe des pratiques électorales et sur une analyse des logiques de la représentation politique. Le produit de leurs travaux offre au lecteur trois types d'entrées. L'analyse du cadre légal des élections permet d'abord de comprendre la distance entre les règles juridiques et pragmatiques du jeu politique, les premières instituant les conditions minimales d'une compétition pluraliste tandis que les secondes consacrent leur détournement, compromettant, ce faisant, toute possibilité d'alternance (M. Paradelle). Suivent cinq études portant sur les modes d'insertion du PND (D. Al-Khawaga) et des partis d'opposition dans la bataille politique, sur leur gestion des candidatures et des alliances électorales, fort révélatrices, au demeurant, des rapports souvent ambivalents entretenus par les candidats de l'opposition avec le parti au pouvoir (E. Kienle, A. Boutet, B. Ramses). Le sort réservé par le régime aux Frères musulmans fait par ailleurs l'objet d'une analyse spécifique expliquant les raisons de leur échec (A. Roussillon). Enfin, démonstration est faite, grâce à des études de terrain consacrées aux dynamiques locales de la campagne électorale et articulant plusieurs échelles d'observation, que "les antagonismes de la classe politique dans son ensemble ne relèvent pas uniquement de luttes entre parti au pouvoir et partis d'opposition, mais recouvrent aussi (et surtout) des logiques de concurrence et d'alliances liées à l'histoire et à l'organisation des sociétés locales" (G. Abdel-Nasser, E. Longuenesse, D. Monciaud, A. Abd al-Razaq, S. Gamblin).

◆ **HAMMOUDI Abdallah, Master and Disciple. The Cultural Foundations of Moroccan Authoritarianism, Chicago & London, The University of Chicago Press, 1997, 194 p.**

Ce livre part d'un constat : malgré leurs différences, les sociétés arabes contemporaines ont un point commun, elles sont toutes gouvernées par des régimes autoritaires. En prenant appui sur le cas du Maroc, Hammoudi entreprend de rendre ce système politique justiciable d'une anthropologie historique qui s'attache à dégager le paradigme selon lequel s'institue le lien social et politique. Hammoudi explique qu'au cœur de la culture marocaine dans laquelle se déploient l'autorité et la soumission absolues, et enracinée dans le mysticisme islamique, une configuration paradigmatique peut-être observée dans la mise en scène de l'initiation mystique sous la forme d'une dialectique fondamentale entre maître et disciple. Bien qu'il ait été en conflit avec d'autres formes culturelles, ce paradigme a été réalisé de façon systématique dans les systèmes coloniaux et post-coloniaux. De cette façon, en étant transféré de la vie soufie à la sphère politique, ce paradigme en est venu à informer tous les aspects majeurs des relations marocaines :

personnelles, politiques et sexuelles. L'auteur est ainsi conduit à affirmer que tant que la dialectique maître-disciple soutiendra les relations de pouvoir, l'autoritarisme masculin restera la forme politique dominante. Au total, ce livre propose une bonne synthèse des travaux sur l'histoire et l'anthropologie politiques du Maroc des XIX^e et XX^e siècles. Ainsi de la présentation critique et analytique concise des thèses de Waterbury et de Leveau qui constituent des moyens termes entre les problématiques propres à la politologie et celle de l'anthropologie politique classique. Nous serons beaucoup plus réservé, en revanche, sur l'économie théorique de sa démonstration relativement au projet ambitieux qui le motive. C'est sans aucun doute à propos de la liaison entre la nature de la domination politique et l'échange de dons que Hammoudi nous livre ses analyses les plus fines des développements politiques du Maroc contemporain. Notamment lorsqu'il montre comment les échanges de dons entre le souverain et ses sujets inhibent à la fois la rationalisation du système politique, du fait du caractère nécessairement personnel des liens politiques tissés de cette façon, et du système économique en grevant l'économie rurale de façon plus radicale encore que les prélèvements fiscaux.



◆ **LAROUÏ Abdallah, Islamisme, modernisme, libéralisme : esquisses critiques**, Centre culturel arabe, 1997, 239 p.

C'est un ouvrage éclectique qu'Abdallah Laroui donne à lire sous forme d'un recueil de conférences prononcées pour la plupart hors du Maroc entre 1987 et 1996, dont la cohérence s'énonce dans le titre même du recueil - *Islamisme, modernisme, libéralisme*. Cet intitulé désigne les trois principales polarisations de "l'idéologie arabe contemporaine". L'intérêt du rapprochement de ces textes est de permettre à l'auteur d'analyser les recompositions de la visée identitaire et de caractériser l'historicité dans laquelle elles se produisent, tout en précisant sa propre position par rapport à la *modernité*



comme problème : refus du *présupposé identitaire au nom d'une communauté des expériences historiques et affirmation de la spécificité des besoins actuels des peuples arabes*. L'interrogation récurrente qui court tout au long de ces textes est celle de savoir ce que l'on fait en désignant comme *musulmans* ou *islamiques* - l'identification en termes d'arabité n'est pas évoquée - les diverses expressions du vivre-ensemble des sociétés ayant l'islam en

partage, au risque d'essentialiser une identité promue au rang de principe causal et de méconnaître la spécificité et les variations de ses réalisations historiques. Il s'agit pour l'auteur de manifester les conséquences - et les limites - des modalités de diffusion de la modernité sur le mode de "l'ingérence" de l'Occident dans les sociétés colonisées, rebaptisées "Tiers Monde" après la fin des empires coloniaux et leur remplacement par le condominium américano-soviétique. D'autre part, la mise en perspective de ces textes est l'occasion pour A. Laroui d'explicitier son propre cheminement intellectuel et politique du marxisme, qu'il définit comme "une simple idéologie politique qui, loin de décrire la réalité sociale, se contentait d'exprimer les espoirs et les illusions d'une toute petite fraction de la population", et le libéralisme qui est bien près de lui apparaître comme une idéologie "nécessaire", mais appelant de sa part une double interrogation: *Jusqu'à quel point, sommes-nous capables aujourd'hui de comprendre le libéralisme ? Jusqu'à quel point, sommes-nous préparés à vivre totalement notre modernité en dépit de toutes ses contradictions, de toutes les difficultés, les antinomies, les distorsions qu'elle entraîne ?*

◆ **POUILLON François, Les deux vies d'Etienne Dinet, peintre en Islam**. L'Algérie et l'héritage colonial, Paris, Balland, *Le Nadir*, 1997, 313 p.

Le destin du peintre converti Étienne Nasreddine Dinet (1861-1929) présente une image discrète, modérée, presque conventionnelle. Jusqu'à la très récente rage destructrice des signes d'une vie culturelle occidentale en Algérie, l'homme et son oeuvre y ont connu une consécration tranquille. Installé à Bou Saâda dès 1883 et converti à l'Islam en 1913, Dinet a l'excentricité de choisir le camp des réformistes musulmans. Il mène une vie régulière dans sa famille d'adoption d'oasis saharienne, séjourne parfois à Alger où il achète une maison tout en gardant l'habitude des voyages à Paris. De cette rencontre paisible entre mode



de vie, sensibilité et spiritualité, naîtra la peinture orientaliste de Dinet, démodée mais sincère, attachée à *peindre l'âme musulmane*. Il laisse près de cinq cents tableaux et plusieurs ouvrages dont la plupart co-signés avec son ami Sliman. L'Exposition Coloniale de 1931 marquera la gloire modeste de son oeuvre. Dans l'Algérie coloniale, un musée entretiendra son intérieur, ses travaux et sa mémoire. La fidélité de cet artiste à la société qu'il a choisie pour vivre, peindre,

écrire et mourir lui vaudra une réhabilitation qui scellera officiellement une présence française intériorisée, adoptée, domestiquée, intégrée, légitimée. La création d'un musée national sera décidé en 1969 et ouvert de 1993 à 1995. Des articles, expositions et catalogues authentifient l'appartenance de la peinture de Dinet au patrimoine culturel algérien.

Cette biographie allie la richesse d'information et de suggestion d'une enquête ethnographique et le plaisir d'une histoire qui laisse aux époques, faits et hommes, épaisseur et complexité. Dans une composition agréable et dans un style alerte et léger, F. Pouillon tresse les détails d'une existence atypique dans son évolution et épanouissement tout en interrogeant le sens de sa réappropriation artistique et politique par l'Algérie indépendante et nationaliste. Le lecteur pénètre jusqu'au tréfonds de l'Algérie actuelle, ses climats successifs, ses passions et ses démons, son passé infernal et son héritage douloureux. L'incrustation et l'ancienneté du métissage culturel qu'expriment la vie et la postérité de ce sage "frontalier" de la culture franco-maghrébine sont racontés avec une compréhension et une sympathie qui font de cet ouvrage un hommage sensible et discret à la société algérienne déchirée par la violence, malade de son rapport à soi et d'une ambivalence, pour beaucoup, insupportable.

■ LES CAHIERS DU CERMOC
n°18, 1997

La vie publique au Liban. Expressions et recompositions du politique.

Rendre plus intelligibles les mutations qui ont affecté l'instance politique dans un Liban meurtri par une longue guerre et, plus généralement, dans les sociétés du Proche-Orient depuis plus d'une décennie : telle est l'ambition initiale du programme de recherche intitulé "Expressions de la vie publique et recompositions du politique", mis en place au CERMOC sous l'égide de J. Bahout et de C. Douayhi, dont les résultats sont publiés dans la présente livraison. Ce programme est conduit à partir d'une triple approche prenant en considération, d'une part, l'acception plurielle et le caractère polymorphe du concept de pouvoir, d'autre part, la mouvance et le flou définissant la frontière entre les sphères publiques et privées au Proche-Orient et enfin, la fluctuation de la production du politique entre les différents niveaux du champ social. Il entend saisir à la fois "les lieux et les modalités de passage entre sociabilité, civilité et citoyenneté", mais aussi ceux liant la "communauté", la "nationalité" et la "citoyenneté". Pour cela, il érige en postulat la "porosité" et l'interaction permanente - et parfois simultanée - entre ces échelles d'analyse. L'étude comparée de l'engagement partisan dans le Parti Phalangiste ou au Parti Communiste (C. Ichtaï), la monographie historique du Mouvement de la Jeunesse Zghortote confronté au pouvoir clanique (P. Tabar) ou encore l'étude des liens entre famille et politique à Tripoli (K. Ziadé) illustrent cette transversalité de l'analyse qui, à la vue du découpage binaire du sommaire (pouvoirs et société civile ; pouvoirs et société communautaire), pourrait apparaître tronquée. Néanmoins, on ne peut que se réjouir du fait que la quasi-totalité des auteurs appartiennent à la communauté scientifique libanaise. Car s'il contribue à accroître la visibilité de la production sociologique libanaise, ce numéro des Cahiers du CERMOC permet aussi une réflexion sur "l'opérationnalité de concepts et de termes utilisés et utilisables dans des registres linguistiques différents".

CERMOC
B.P. 2691 - Beyrouth - Liban

■ HERODOTE
n°86/87, 3^{ème} - 4^{ème} trimestre 1997

Géopolitique d'une Afrique Médiane : des Grands lacs au fleuve Congo

En utilisant la nouvelle appellation d'Afrique Médiane pour déterminer l'espace qui s'étend de l'Océan Indien à l'Océan Atlantique et qui comprend l'Afrique orientale et l'Afrique centrale pour s'étendre jusqu'au Soudan et à l'Éthiopie, Yves Lacoste et Roland Pourtier se proposent de définir les rouages de cet ensemble géopolitique dont le pays central est le Congo-Zaïre. Ce recueil d'articles rédigés juste après la chute de Mobutu en mai 1997, propose différentes grilles de lecture du conflit zaïrois et présente une appréciable illustration cartographique. Plusieurs problèmes sont tour à tour présentés : l'enjeu historique de la "renaissance" du Congo, la crise du Kivu, les différentes responsabilités et enjeux régionaux dans le conflit du Congo-Zaïre, les problèmes identitaires dans cette région de grandes migrations, l'inefficacité des organismes humanitaires et de la communauté internationale face à la question du génocide et des réfugiés, le retour massif des Rwandais dans un pays à reconstruire, et enfin, la guerre des milices à Brazzaville. Les deux premiers articles expliquent en détail la genèse des alliances politiques, les grandes migrations de Hutus et Tutsis fuyant en chassé-croisé le Rwanda, et montrent combien Mobutu a lui-même orchestré le chaos dans la région des Grands lacs en jouant la carte nationaliste. L'article de Filip Reyntjens pose les bases des enjeux régionaux qui se sont joués au Congo-Zaïre. Il justifie le changement de régime par la combinaison de deux facteurs : d'une part la grande faiblesse des Forces Armées Zaïroises, d'autre part la mise en place d'une coalition régionale en soutien à la rébellion de Kabila à la tête de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaïre (cinq des neuf pays voisins ont en effet contribué à la chute de Mobutu). A noter, enfin, l'article de Frédéric Douzet, pour proposer une analyse de l'impact géopolitique d'Internet, s'appuyant sur les cas de la Serbie et de la Chine pour illustrer la puissance de ce média. Internet, loin d'être le vecteur d'une culture essentiellement anglo-saxonne, apparaît comme le ciment de divers groupuscules et minorités, même si les américains financent son développement à des fins commerciales.

HERODOTE, Éditions la Découverte
9 bis, rue Abel-Hovelacque - 75013 Paris

■ NOTES ET ÉTUDES
DOCUMENTAIRES
n°173, 1997.

*Tourisme et patrimoine
(en France et en Europe)*

Si le patrimoine a de tout temps joué un rôle économique important, le nombre de personnes se déplaçant pour visiter est en nette progression ces dernières décennies. A travers l'historique proposé, ce n'est pas tant cette compréhension du patrimoine comme objet touristique qui apparaît importante, mais le contexte qui lui a donné naissance. Indissociables au départ des traditions savantes, tableaux et exemples à l'appui, l'auteur démontre les évolutions des motivations culturelles, les pratiques touristiques et leurs acteurs, les nécessités actuelles. Pour sensibiliser un public sans cesse plus nombreux et satisfaire toutes les attentes, ce sont de nouvelles prestations et compétences qui sont à rechercher, une diversification des produits à proposer : le site touristique ne se limite plus temporairement et spatialement aux limites de l'objet patrimonial. L'accent est également mis sur ses diversités : bâti, artistique ou ethnologique mais aussi arts de vivre, émotions à partager... De nouvelles formes de gestion sont exposées : coopérations ou associations possibles entre privés et agents étatiques, collectifs ou municipalités, formes qui elles seules sont capables de gérer les complexités croissantes des structures, les coûts d'entretien ou de mise en valeur. Mais le passage d'un tourisme culturel à une culture touristique n'est pas sans danger. Cet ouvrage met en garde contre les causes de dommages irréversibles : les surfréquentations, mais aussi les risques de dérives financières ou l'appauvrissement affligeant de sens causé par des références historiques réinterprétées en fonction des nécessités du marché en soulignant comment le voyage culturel est comme jadis l'occasion d'une réflexion identitaire. Vue d'un pays du Maghreb, cette étude portant sur des pratiques touristiques occidentales est autrement intéressante. Plus que de relativiser les notions de patrimoine en émergence, elle offre un bilan des actions menées comme des possibilités (l'auteur précise bien que déjà en France ces actions ne sont pas transposables d'un cas à l'autre). Cette analyse incite à réfléchir sur ce que viennent chercher les visiteurs dans nos contrées comme sur les efforts faits sur place pour créer d'autres formes que le "tourisme de masse".

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
29 Quai Voltaire
75007 Paris

■ REVUE DE GÉOGRAPHIE ALPINE
n°4, tome 84, 1996.

*La montagne marocaine :
développement et protection*

La *Revue de Géographie Alpine* continue son tour d'horizon des massifs montagneux du monde, et laisse la tribune à une dizaine de chercheurs français, marocains et suisses qui relatent les problèmes liés au développement et à la protection de cette montagne.

Le tourisme de montagne comme facteur de développement des zones montagneuses a fait l'objet de plusieurs programmes de recherche depuis le début des années quatre-vingts. De l'étude du Haut-Atlas marocain, menée pendant plus de trois ans par des géographes de Grenoble et de Marrakech, Ahmed Bellaoui nous livre ici une analyse et montre les limites d'un projet de développement axé sur la seule activité touristique, qui ne profite qu'à une minorité de la population locale. Nadir Boumaza dresse un bilan de cette activité et étudie notamment la complexité du rapport touriste-habitant et l'émergence de rivalités locales suscitées par la constitution d'une élite d'accompagnateurs et de propriétaires de gîtes. Lydie Pézelet s'est intéressée à ces derniers, à l'évolution de leur espace domestique, et souligne leur bonne intégration à l'échelle de l'industrie touristique internationale. Le développement touristique des parcs de montagne sur lequel Alain Billaud a travaillé et dont il présente ici les principes de zonage touristique et d'aménagement, combine développement et protection du milieu. Le Maroc, comme le remarque Saïd Boujrouf, doit une grande partie de sa *richesse relative* à l'existence de ses montagnes. Or, il fallut attendre le XXe siècle pour que le pouvoir central prenne le relais de la tribu en termes de gestion de l'espace dans les massifs montagneux. Encore aujourd'hui, les projets de développement intégrés occupent une faible place dans la politique d'aménagement du territoire. Cependant l'exemple du Moyen-Atlas oriental étudié par Boutayeb Tag laisse entrevoir un espoir de développement territorial dont la responsabilité serait partagée par les *décideurs-gestionnaires de l'appareil administratif, les élus des collectivités locales et les habitants eux-mêmes*. Dans le Moyen-Atlas central, le pays Amekla, l'intrusion d'exploitations agricoles capitalistes pendant la colonisation a, comme le présente Lahsen Jennan, détruit l'activité pastorale, mais a permis le développement d'activités.

INSTITUT DE GÉOGRAPHIE ALPINE
17, rue Maurice-Gignoux, F-38031
Grenoble Cedex

■ REVUE INTERNATIONALE
DES SCIENCES SOCIALES
n° 153 - septembre 1997

Anthropologies - problématiques et perspectives : 1. Franchir les anciennes frontières

Suite aux "états des lieux" de la sociologie (n° 139-140), puis de la géographie (n° 150-151), voici les anthropologues invités à rendre compte du vaste chantier dans lequel est aujourd'hui engagée leur discipline. Leur statut, dans le concert des sciences sociales, a commencé à évoluer avec l'accroissement de l'intérêt porté à l'anthropologie par les spécialistes d'autres disciplines. Cet intérêt s'est traduit par de nombreux emprunts, mais également par une fécondation réciproque (voir les articles de M. Roberts et de M. Dogan, le premier consacré aux performances orales, le second aux *fractures des murailles disciplinaires*). Outre ce facteur d'hybridation scientifique, les anthropologues ont éprouvé la nécessité de réagir aux transformations du monde moderne et à l'émergence de phénomènes nouveaux - recompositions des espaces et des identités politiques ; tensions dues à la mondialisation ; émergence d'une modernité multipolaire, à l'heure de la "postcolonialité" (D. Robotham). Ainsi leur a-t-il fallu reconsidérer les caractères propres de la connaissance anthropologique, favoriser l'extension des méthodes et des champs d'investigation et entreprendre une révision critique de leurs pratiques et de leurs repères traditionnels : le travail ethnographique de terrain, l'approche herméneutique (M. Herzfeld, N. Thomas). Par-delà les frontières internes de la discipline, un mouvement commun porte donc aujourd'hui ces spécialistes dans le sens d'une reformulation du projet anthropologique, comme en atteste l'évolution de l'anthropologie politique, urbaine ou culturelle (M. Abelès, N. Garcia Canclini, D. Handelman), la production des travaux pionniers de l'anthropologie des sens (C. Classen) ou encore l'apport des anthropologues à l'étude des moyens de communication de masse (S. Dickey).

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
SOCIALES
UNESCO - 1, rue Miollis - 75 732 Paris
Cedex 15

■ RIVE
n°3, été 1997

Revue de politique et de culture méditerranéennes

Quelles sont les lois fondamentales de la démocratie, celle-ci est-elle inextricablement liée au système libéral ? Dans son numéro de l'été 1997, la revue *Rive* ouvre un dossier sur le versant sud de la démocratie, au-delà de la vulnérabilité et des contradictions qui l'ont souvent entouré et porte son attention sur les projets de société qui se dessinent sous la plume des intellectuels arabes.

Abou Filali Ansary analyse la nouvelle position de ces intellectuels qui entendent désormais affiner la compréhension de ce qui se produit et mesurer les changements réels des sociétés au lieu de proclamer ce qui doit advenir. Selon l'auteur, la profonde secousse provoquée par l'émergence, le développement et la persistance de l'intégrisme invite les intellectuels arabes à rechercher les éléments d'une nouvelle coexistence sociale et politique car, même si les conditions qui ont conduit à l'apparition de la démocratie dans les pays occidentaux ne sont pas réalisées actuellement, la revendication démocratique ne saurait être ignorée. C'est dans cette perspective que Sami Naïr envisage les questions qui, selon lui, se posent aujourd'hui à l'Algérie : celle du rapport entre ceux qui sont devenus les représentants du peuple exclu -les islamistes- et les détenteurs du pouvoir et celle, bien évidemment, du rôle et de la place de l'islam dans la politique algérienne. De même, Samih Vaner s'interroge sur les conséquences de la récente participation du Parti de la prospérité (Refah), d'inspiration islamiste, au pouvoir en Turquie, notamment sur la capacité du système à maintenir ce parti à l'intérieur du dialogue démocratique et sur l'aptitude de l'islam politique à s'accommoder, comme il le fait aujourd'hui, des règles et des contraintes du jeu compétitif. Par ailleurs, en affirmant que la question *Pourquoi Israël?* est intimement liée au judaïsme comme source de légitimation du caractère politique de l'Etat", Irad Malkin nous rappelle que le problème des rapports entre Etat, religion et démocratie n'est pas l'apanage des pays arabo-musulmans.

RIVE
Actes Sud B.P. 28
13633 Arles Cedex

INSTITUT DE SOCIOLOGIE - UNIVERSITÉ D'ALGER

Institut de Sociologie, Université d'Alger,
campus de Bouzaréah,
rue Djamel Eddine El-Afghani,
ALGER -ALGÉRIE
Tél : (213) (02) 94 10 85
Fax : (213) (02) 94 10 85

L'institut de Sociologie d'Alger (ISA) dirigé aujourd'hui par M. Hocine ABDELAOUI été mis en place en 1984, dans le cadre de la réorganisation de l'Université d'Alger. Il a succédé au département de Sociologie rattaché à l'Institut des Sciences Sociales, lui même créé en application de la réforme de l'enseignement supérieur de 1971. Cet institut est aujourd'hui, à la fois un espace d'enseignement et de recherche sur l'Algérie, le Maghreb et le monde arabe. Il est constitué de deux départements : le premier centré sur la pédagogie tandis que le second se consacre à la formation des doctorants de troisième cycle, aux magistères et à la recherche. A l'heure actuelle plus de deux mille étudiants poursuivent leur formation de graduation et de post-graduation dans le cadre de l'ISA.

L'ISA étant dans une phase de restructuration, les sociologues de cet institut envisagent de nouvelles hypothèses épistémologiques pour comprendre la nouvelle réalité algérienne. Dans cette optique trois grandes problématiques sont étudiées:

La recomposition des identités (notamment dans leur dimension religieuse)

La restructuration des systèmes sociaux (désengagement de l'Etat, privatisations...)

L'étude de la proximité sociale qui a donné lieu à la création du Groupe de Réflexion et d'Études sur la Proximité Sociale (GREPS). Coordonné par Madani SAFAR-ZITOUN (enseignant-chercheur en études urbaines et consultant international) une équipe d'enseignants-universitaires et de chercheurs travaille sur un mode interdisciplinaire (économie, sociologie urbaine, communication, urbanisme).

Les membres fondateurs de l'ISA (Hocine ABDELAOUI, Larbi ICHEBOUDENE, Kamel BOUCHERF, Chérifa HADJIDJ, H. Amira KADRI, Taïeb KENNOUCHE) mènent leur travaux en collaboration avec les chercheurs extérieurs (Fatma SALHI de l'EPAU à Alger, Ahlem BENNOUI et Soumeïa MELLOUK de l'Agence d'urbanisme du

Gouvernorat d'Alger). Les équipes s'efforcent également d'assurer la formation d'intervenants en milieu urbain, et d'établir des relations avec toutes les collectivités locales et les différents acteurs du champ social du gouvernorat d'Alger (institutions étatiques, municipalités, associations).

Le GREPS a aussi pour ambition de constituer une banque documentaire sur les questions des politiques et des pratiques d'intervention de proximité en milieu urbain, dans le but de produire des documents de nature pédagogique et scientifique pouvant servir à la formation universitaire et à la recherche. Un Bulletin du GREPS, qui serait un support pour la diffusion des travaux et des activités du groupe, est actuellement en projet.

Dans un souci d'ouverture, l'institut a établi des projets de collaboration avec des institutions étrangères dans le domaine des études sociologiques, notamment avec l'EHESS et l'IRMC.

L'Institut dispose d'une bibliothèque spécialisée qui comprend plus de 2000 titres, avec une salle de lecture ouverte aux chercheurs. Une revue annuelle, *Sociologie*, dont le première numéro est paru en 1984, est éditée et publiée par l'Institut. *Sociologie* contient des articles en français et en arabe qui relèvent du champ des sciences sociales et concernent en premier lieu l'Algérie, mais aussi d'autres champs géographiques. Un numéro spécial (N°3) a été consacré aux actes du premier colloque national de l'Institut, en 1986, sur les *changements sociaux en Algérie depuis l'Indépendance*. Un prochain numéro est en préparation, avec l'espoir d'une livraison plus régulière où seront inclus les travaux de l'Institut, les actes de son deuxième colloque "Société algérienne et pratiques sociologiques" qui s'est tenu les 11 et 12 novembre 1997, des comptes-rendus de livres récemment parus et un calendrier des activités qui sont prévues pour 1998 (une table ronde et un colloque méditerranéen sur les identités nouvelles).

- 14 janvier 1998 TUNIS**
Les Etats-Unis et la question coloniale en Afrique du nord : 1945-1962
 Conférence organisée par le Centre d'Études Maghrébines à Tunis (CEMAT)
 Coordination : CEMAT
 Impasse Menabrea
 19 bis, rue d'Angleterre
 B.P. 404
 1049 Tunis Hached
 Tél. 326 219
 Fax. 328 378
- 20 janvier 1998 RABAT**
Vigilance et transformation : une sociologie de la critique et de l'alerte
 Communication de F. Chateauraynaud (EHESS)
 Renseignements :
 CESHs, 1 rue Annaba Rabat
 Ambassade de France au Maroc
 Service Culturel Scientifique et de Coopération
 Tel : (07) 76 96 40/41
 Fax : (07) 76 89 39
- 21 janvier 1998 RABAT**
 F. Chateauraynaud (EHESS) et Abdallah SEBTI (Faculté des Lettres de Rabat),
Les paradoxes temporels
 Dans le cadre du séminaire du CESHs
Sources, terrains, chiffres
 Renseignements :
 CESHs, 1 rue Annaba Rabat
 Ambassade de France au Maroc
 Service Culturel Scientifique et de Coopération
 Tel : (07) 76 96 40/41
 Fax : (07) 76 89 39
- 28 janvier 1998 RABAT**
 Houari TOUATI, **Les genres du voyage en Islam : essai de morphogénèse**
 Dans le cadre du séminaire du CESHs
- Relations de voyage**
 Renseignements:
 CESHs, 1 rue Annaba Rabat
 Ambassade de France au Maroc
 Service Culturel Scientifique et de Coopération
 Tel: (07) 76 96 40/41
 Fax: (07) 76 89 39
- 4 février 1998 TUNIS**
Les ingénieurs aménageurs de l'espace et du temps pendant la période coloniale
 Séminaire *Pratiques et métiers de la ville* organisé par l'École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU)
 Coordination : ENAU
 16, rue Mikhaïl Noïma
 1005 Tunis
 Tél : 891 333
 Fax : 571 861
- 16-21 février 1998 TUNIS**
 Symposium International **Actualité d'Averroes**
 Organisé par ALECSO, UNESCO, ISESCO
 renseignements :
 Académie tunisienne
 Beït El-Hikma
 25, avenue de la République
 Carthage Hannibal
- 18 février 1998 TUNIS**
Enjeux et Défis de l'extension des villes tunisiennes
 Journée d'études organisée par l'Association des Géographes Tunisiens (AGT), l'Association Tunisienne des Urbanistes (ATU)
 Informations : AGT
 43 rue de la Liberté 2019
 Le Bardo Tunis
 Tel/Fax : 576 262
- 24 février 1998 RABAT**
 Journée d'études **Le voyage et ses usages** organisée par le Centre d'Études en Sciences Humaines et Sociales (CESHS)
Atelier 1 :
Lorenza MONDADA,
- (Université de Bâle) et Franca PANESE,
(Université de Lausanne)
Construire l'espace et l'image de l'Autre : indication méthodologiques sur l'élaboration verbale et visuelle du savoir anthropo-géographique et des catégories indentaires
Alain ROUSSILLON,
(CNRS-CESHs)
Représenter le Soi au miroir de la norme de l'Autre, et réciproquement
Atelier 2 :
Abdelfattah EZZINE,
(IURS) Perceptions réciproques des voyageurs marocains et européens
Amina AOUCHAR,
(IURS) Le voyage du Sultan Moulay Hassan I au Tafilalet, juin-décembre 1893 : essai de comparaison entre sources françaises et sources marocaines
 Renseignements :
 CESHs, 1 rue Annaba Rabat
 Ambassade de France au Maroc.
 Service Culturel Scientifique et de Coopération
 Tel : (07) 76 96 40/41
 Fax : (07) 76 89 39
- 6-7 mars 1998 PAU**
Territoires et globalisation : Quels enjeux dans le bassin Méditerranéen ?
 Séminaire organisé par le Groupe de Recherche sur les Economies Régionales du Bassin Méditerranéen (GRERBAM)
 Coordination : GRERBAM
 Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion Avenue du Doyen Poplawski
 64000 PAU
 Tél. (5) 59 92 32 97
 Fax. (5) 59 80 75 90
 E-mail :
 henri.regnault@univ-pau.fr
- 7 mars 1998 OXFORD**
Matrices of scientific knowledge and practice in colonial Africa institutions, disciplines, projects and people
 Rencontre organisée dans le cadre de l'African Studies Seminar
 Informations :
 Helen Denham
 Tel. 01865 310402
 E-mail :
 hdenham@gn.apc.org
 Maison Française d'Oxford
 Noham Road, Oxford,
 OX2 6SE
 Tel. 01865 27 4220
 Fax. 01865 27 4225
 E-mail :
 maison@sable.ox.ac.uk
- 25-27 février 1998 TUNIS**
Histoire de la communauté juive de Tunisie
 Colloque organisé par l'équipe de recherche *Histoire et Mémoire communautaire*, et la *Société d'Histoire des Juifs de Tunisie*.
 Faculté des lettres de La Manouba
 2010 La Manouba
 Tel: 521 189/391/447
 Fax: 520 910
- 6,7,8 mars 1998 PARIS**
L'exil en héritage, Effets de l'exil entre générations
 Colloque organisé par les

- **18 mars 1998**
AIX-EN-PROVENCE
 dans le cadre du programme
Villes et territoires
Structures et gestion des espaces périurbains
 organisé par l'UMR TELEMME
 renseignements : MMSH, UMR TELEMME
 5, rue du château de l'Horloge
 13094 Aix-en-Provence Cedex 2
 Tel : 04 42 52 42 68
 Fax : 04 42 52 43 77
- **26 et 27 mars 1998**
GRENOBLE
Indépendance nationale et système juridique : l'exemple du Maroc
 Colloque organisé par le Centre de recherches de droit fondamental et le Centre d'études de défense internationale de la Faculté de droit de Grenoble
 renseignements : Faculté de droit de Grenoble
 Domaine Universitaire de Saint Martin d'Hères
 B.P. 47
 38040 Grenoble
 CEDEX 9
 Tel : 01 76 82 54 00
- **27-31 mars 1999 SFAX**
Les villes, ports de la Méditerranée : passé, présent et avenir
 Séminaire organisé par l'Association Tunisie Méditerranée pour le Développement Durable
 Coordination : Association Tunisie Méditerranée pour le Développement Durable 6, impasse 1 rue Mosbah Jarbou
 El Manar II 2092
 Tél. 886 591
 Fax. 886 488
- **8 avril 1998**
AIX-EN-PROVENCE
 dans le cadre du programme
Villes et territoires
Mutations politiques, mutations urbaines
 organisé par l'UMR TELEMME
 renseignements : MMSH, UMR TELEMME
 5, rue du château de l'Horloge
 13094 Aix-en-Provence Cedex 2
 Tel : 04 42 52 42 68
 Fax : 04 42 52 43 77
- **13-14 avril 1998**
MARRAKECH
Ibn El Mou'qqit al Marrakechi et l'idée de réforme sociale au Maroc
 Conférence organisée par le CESHS, La Faculté de langue arabe de Marrakech et le Centre de Recherche et Communication interculturelle de Marrakech
 Renseignements: CESHS, 1 rue Annaba Rabat
 Ambassade de France au Maroc
 Service Culturel Scientifique et de Coopération
 Tel : (07) 76 96 40/41
 Fax : (07) 76 89 39
- **14, 15 avril 1998 SFAX**
Journées d'études Regards croisés Nord-Sud
 Informations: Arselène BEN FARHA, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax
 BP 553 - 3000 Sfax
 Fax: 216 4 670 540
- **4-5 mai 1998 SFAX**
Nouveaux modes d'acquisition du savoir et travail humain
 Colloque international organisé par le GERIM (Groupe d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires sur la Méditerranée) en collaboration avec l'ARFORGHE
- **8-10 mai 1998 TUNIS**
Processus et enjeux de la décolonisation de la Tunisie (1952-1962)
 Colloque organisé par l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National (ISHMN)
 Coordination : ISHMN
 17, rue de Tolède
 2092 El Manar I
 Tél. 881 607
 Fax. 881 263
- **12-13 Octobre 1998**
PARIS
Générationnelles intellectuelles dans l'action sociale culturelle et politique au Maghreb
 Colloque dirigé par Aïssa Kadri
 Institut Maghreb-Europe
 Université de Paris 8
 2 rue de la Liberté
 93526 Saint Denis Cedex 02
 Tel. 01 49 40 68 65/66/67
 Fax. 01 49 40 68 69
 E-mail: imaghreb@univ-paris8.fr
- APPELS A COMMUNICATIONS**
- **7 Mai 1998 TUNIS**
Les évolutions des politiques du logement et leurs incidences sur la planification urbaine
 Rencontre organisée par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Urbanisme (APERAU)
 Informations : Moncef Ben Slimane
 ENAU Département d'urbanisme
 16 rue Mikhail Noueïma
 1005 Tunis
 Tel. : 891 333
 Fax : 571 861
- **2-4 juillet 1998 LYON**
Stratégies et enjeux de la recherche sur les mondes musulmans
 XII^e rencontre de l'AFEMAM
 Il s'agira du congrès général de l'association qui a lieu tous les deux ans, donc d'une réunion de type *forum* destinée à la présentation des recherches en cours sur l'ensemble des mondes musulmans.
Propositions d'ateliers thématiques, date limite : 28 février 1998
Inscriptions individuelles, date limite : 15 mars 1998
Bourses Jeunes chercheurs, date limite de
- **4, 5 décembre 1998 TUNIS**
L'habitat urbain en Tunisie
 Colloque organisé par L'association des Géographes Tunisiens.
 Quatre axes sont proposés aux intervenants:
1. Habitat conçu, habitat vécu
2. Problématiques du marché du logement
3. Politiques et aménagement de l'habitat urbain
4. Enjeux de l'habitat en tant que facteur d'organisation de l'espace urbain.
 Le résumé de la communication proposée devra parvenir à l'AGT au plus tard le 30 avril.
 AGT 43 rue de la liberté
 2019 Le bardo, Tunis
 Fax : (216 1) 576 262
- **février 1999 PARIS**
Les services publics et leurs dynamiques au Maghreb et au Maghreb
 Colloque international organisé par Le Laboratoire "Société en Développement dans l'Espace et dans le Temps (SEDET)
 Université Paris 7/Denis Diderot
 Coordination : SEDET
 Tour centrale
 2ème étage
 Case 7017
 2, place Jussieu
 75251 Paris
 Cedex 05
 Tél : 44 27 47 01/44 27 36
 46/44 27 46 21
 Fax : 44 27 79 87
 E-mail : sedet@ccr.jussieu.fr

ACTIVITÉS
DE L'IRMC-Tunis
1997-1998

VILLES ET TERRITOIRES AU MAGHREB MODE D'ARTICULATION ET FORMES DE REPRESENTATION

Table ronde
de Tunis

Programme de recherche coordonné par **Abdelhamid HENIA** du Groupe de Recherche sur les Villes et les Communautés Locales (GRVCL)

Journée du **17 octobre** 1997

Premier atelier : *formes d'allégeance et territorialisation*

Houcine JAIDI, Université de Tunis I : *Le patronat des cités dans les provinces romaines d'Afrique : un outil majeur de médiation intéressée*

Jocelyne DAKHLIA, EHESS : *Le modèle de l'équité sultanienne dans les conflits maghrébins*

Azzeddine ALLAM, Faculté La Mohamédia : *Le local vu par le centre à travers les écrits sultaniens*

Mohammed EL-AYADI, Inara - Casablanca : *Les pratiques d'allégeance au Maroc (XVIIIème-XXème siècles)*

Abdelhamid HENIA, Université de Tunis I - IRMC : *La bay'a (serment d'allégeance) en Tunisie et au Maroc à l'époque moderne : quelle territorialisation ?*

Abderrahmane MOUSSAOUI, Institut d'Architecture - USTO, Oran : *De la violence en Algérie : essai de lecture anthropologique*

Mahmoud ETTAIEB, Université de Tunis I : *Allégeance et puissances dans la régence de Tunis pendant la deuxième moitié du XIXème siècle.*

Fathi HICHRI, Université de Tunis I : *Henchirs et douars dans les Mogods (Tunisie) : ancienne autonomie et nouvelle allégeance*

Isabelle BERRY-CHIKHAOUI, IRMC : *Le lien social et politique dans un quartier en formation à Tunis*

Vincent GEISSER, IRMC : *La question des allégeances dans les populations maghrébines de France : de l'instrumentalisation politique à la réappropriation stratégique*

Rapport des travaux de l'atelier : **Vincent GEISSER**, IRMC.

Deuxième atelier : *les notabilités et leur rôle dans l'articulation des entités locales et des espaces englobants*

Mohamed MERIMI Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sousse : *"La famille maraboutique Jomni dans l'île de Djerba (Tunisie) au XVIIIème siècle : son rôle dans l'articulation des communautés locales avec les pouvoirs extérieurs"*.

Lazhar MEJRI, Université de Tunis I : *"Les Gadhoun : une famille de notables chez les Fréchiches (Tunisie) aux XVIIIème et XIXème siècles"*.

Abdelhamid HENIA, Université de Tunis I : *"Les notables locaux dans la Tunisie de l'intérieur aux XVIIIème et XIXème siècles : point d'ancrage de l'articulation des communautés tribales et villageoises avec le régime beylical"*

Ahmed ARNOUNI : *"Les Hmarna dans la région de Gabès (Tunisie) au cours du XVIIIème et de la première moitié du XIXème siècle"*.

Mahmoud ETTAIEB, Université de Tunis I : *"Autorité caïdale et communauté tribale lors de l'établissement du protectorat français en Tunisie (1881) : le cas des Oulad Saïd"*.

Yahya EL-GHOUL, Université de Tunis I : *"L'émergence d'une nouvelle élite à Nabeul (Tunisie) vers 1900"*.

Taeïb NEFFATI, Université de Tunis I : *"Les notables locaux au sein de la Chambre Indigène Agricole du Nord de la Tunisie (1920-1956) : logique d'intérêt et rôle dans les rapports Etat-société"*.

ACTIVITÉS DE L'IRMC-Tunis 1997-1998

Olivier FENEYROL, IRMC : *“Notabilités urbaines et pouvoir local dans la Tunisie indépendante. Eléments de problématique et propositions méthodologiques”*.

Ahmed KHOUAJA, Université de Tunis I : *“Système notabiliaire et changements sociaux dans les régions des petites villes du Sahel tunisien depuis 1987 : le cas d'une famille d'entrepreneurs originaire de Boumerdès”*.

Mustafa TLILI, Université de Tunis I : *“Ah'mad Bin Yûssif : notable puissant des Hamâma au cours de la seconde moitié du XIXème siècle”*.

Adel LTIFI, Université de Tunis I : *“Les alliances matrimoniales des notables : consolidation interne et articulation avec l'extérieur”*.

Vincent GEISSER, IRMC : *“Réflexion critique sur les usages du concept de notable dans les sciences sociales tunisiennes : des travaux tunisiens marqués par une forte dimension normative”*.

Mohammed KENBIB, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Rabat
Les notabilités juives marocaines (XIXème-XXème siècles).

Rahal BOUBRIK, IHCC-Aix-en-Provence : *Notables citadins dans un espace nomade (Mauritanie précoloniale)*

Yvonne SAMAMA, EHESS - Paris : *Rôles des notabilités marocaines (fassi et gouvernementales) et du protectorat dans la politique économique du Maroc : la dynastie Glaoui de la fin du XIXème au milieu du XXème siècle.*

Abdelghani ABOUHANI, INAU - Rabat : *Médiation notabiliaire et gestion territoriale au Maroc*

Aziz IRAKI, ENAU - Rabat : *Spécificité des élites locales et négociation des normes centrales dans la gestion foncière urbaine de quelques villes moyennes au Maroc*

Myriam CATUSSE et **Raffaele CATTEDRA**, IRMC : *Acteurs privés, stratégies d'images et espace public à Casablanca*

Rapport des travaux de l'atelier : **Abdelghani ABOUHANI**, INAU- Rabat

Journée du **18 octobre**

Premier atelier : *relations d'interdépendance et territorialisation*

Hassan ELBOUDRARI, EHESS - IRMC : *“ Une courbe de puissance : essaimage et territorialité dans la stratégie d'une lignée hagiologique du Maghreb moderne ”*.

Abdelhamid HENIA, IRMC - Université de Tunis I : *“ Réseaux d'échanges des subsistances dans la Tunisie de l'intérieur et territorialisation (aux XVIIIème-XIXème siècles) ”*.

Isabelle GRANGAUD, EHESS : *“La campagne à la ville, la ville contre la campagne. Analyse des expressions de l'impact de la territorialité à l'occasion des recours auprès de l'office du qâdhî (Constantine au XVIIIème siècle) ”*.

Abdelhamid FENINA, Université de Tunis I : *“ L'approvisionnement de l'Hôtel de la Monnaie (Dâr al-Sikka) en métaux et la circulation monétaire dans la Régence de Tunis au XIXème siècle : réseaux et relations d'interdépendance ”*.

Mohamed Lazhar GHARBI, La Manouba-Tunis : *“ Le crédit agricole en Algérie de la fin du XIXème siècle : un moyen de territorialisation de l'espace rural par la Banque d'Algérie ”*.

Mouldi LAHMAR, Université de Tunis I : *“Confection et déconstruction des territoires d'allégeance : les Italiens et les chefs de guerre libyens dans le Jébel et la Guibla en Tripolitaine pendant l'occupation coloniale ”*.

Nacéra AGGOUN, chercheur, Strasbourg : *“Aïn Defla, interdépendance et dualité territoriale Dahra, Chlef et Ouarsenis ”*.

Zoubir CHATTOU, Ecole Nationale d'Agriculture-Meknès : *“ Les notables dans le processus de décomposition et de recomposition des sociétés rurales marocaines: entre résistance et facilitation du changement ”*.

ACTIVITÉS
DE L'IRMC-Tunis
1997-1998

Abdallah CHERIF, La Manouba-Tunis : “ *Filières agro-alimentaires et territorialité urbaine en Tunisie. Producteurs et marchands dans la filière-fruits* ”.

Michel PÉRALDI, CNRS, Marseille : “ *Migrants maghrébins dans l'économie urbaine à Marseille* ”.

Béatrice ALLAIN-ELMANSOURI, URBAMA : “ *La politique de l'eau et ses effets territoriaux au Maroc* ”.

Abdelkader GUITOUNI (Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Mohamed I, Oujda) : “ *Le système urbain de l'Orient marocain à travers les interactions entre la gestion administrative du territoire régional et le rayonnement spatial des villes* ”.

Mounir ZOUTEN, CNR-Faculté de Droit, Rabat : “ *L'activation des réseaux sociaux familiaux en situation de migration et d'insertion urbaine au Maroc* ”.

Amar IDIL, Faculté des Lettres, Meknès : “ *Processus d'intégration de l'espace montagnard au Maroc : le cas du Moyen-Atlas du nord-est* ”.

Mustapha NAÏMI, IURS, Rabat : “ *Plaidoyer pour une théorie de la régionalisation au Maroc* ”.

Rapport sur les travaux de l'atelier : **Michel PÉRALDI** (CNRS, Marseille)

Deuxième atelier : *conflits, rebellions et dissidences (ordre social ébranlé, corps social préservé)*

Nelly AMRI-SALAMEH, La Manouba-Tunis : “ *Sainteté et situations de conflit dans l'Ifriqiya 'médiévale' : saints irritables, saints redoutables. La pratique du ducâ'* ”.

Abdelahad SEBTI, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat : “ *Voyage, sécurité et territoire au Maroc précolonial* ”.

Leïla BLILI, La Manouba-Tunis : “ *La coutume face au droit ou la lente construction de la jurisprudence (Mahdia - XIème siècle ap. J.C.)* ”.

Ahmed CHERAI, ENA Rabat / Faculté La Mohammédia : “ *Pouvoir et élite locale : cas de la rébellion de la ville de Fès au début du 19ème siècle d'après l'historien marocain Abou al-Kacim Azzayani (1734-1834)* ”.

Hussein BOUJARRA, Université de Tunis I : “ *'Ulamâ' et 'awliyâ' et leur gestion des conflits : négociation, médiation et temporisation (dans l'Algérie et la Tunisie du XVIème et du XVIIème siècles)* ”.

Jamel BEN TAHAR, La Manouba-Tunis : “ *Droit et conflit : l'exemple du conflit entre les Andalous et les Baldiyya à Medjez El-Bab (XVIIIème siècle)* ”.

Nora LAFI, IRMC : “ *L'affaire al-qarqani (Tripoli, 1872)* ”.

Rachida TLILI-SELLAOUTI, La Manouba-Tunis : “ *Le conflit social dans la Tunisie précoloniale : pour une nouvelle approche méthodologique* ”.

Yahya EL GHOUL, Université de Tunis I : “ *Aspects de la "b'châra" dans la Tunisie moderne et contemporaine* ”.

Abdelkarim ALLAGUI, Université de Tunis I : “ *La crise rabbinique dans la ville de Tunis des années 1930* ”.

Abdallah BEN MLIH, IME, Paris : “ *La gestion de la contestation dans le Maroc colonial et post-colonial* ”.

Brahim SALHI, Université de Tizi-Ouzou : “ *Acteurs locaux de la contestation politique et identitaire : Profils. Territoire. Mode de représentation. Cas de La Kabylie (1945-1980)* ”.

Abderrahmane RACHIK, Fondation du Roi Abdul-Aziz al Saoud, Casablanca : “ *Émeute et gestion politico-spatiale* ”.

Rapport sur les travaux de l'atelier : **Jean-Charles DEPAULE** (CNRS, Aix-en-Provence)

مغاربة

نشرية معهد البحوث المغاربية المعاصرة

المحتويات

- 3 مواقف بحث :
مكانة "الفاعل الإجتماعي" في الدراسات الإجتماعية التونسية.
ليليا بن سالم
- 10 بحوث بصدد الإنجاز :
السحر في الإسلام بين الحلال والحرام :
المغارات والإزدواجيات.
حسن البودرايين
- 16 آخر ما صدر
- 20 المجلات
- 22 فضاءات البحث
- 23 الرزنامة العلمية
- 25 أنشطة معهد البحوث المغاربية المعاصرة

عدد 49 فيفري 1998